

Des délibérations qui se poursuivent à la Commission d'enquête Bovey sur le rétablissement des vétérans, une première constatation s'impose, à savoir que le rajustement s'opère dans notre ville plutôt lentement et que nombre de facteurs contribuent à y retarder la reprise de l'activité industrielle.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

79e année — No 178 QUEBEC, JEUDI 20 DECEMBRE 1945

Appels téléphoniques Le jour 7116 SERVICE DES NUIT — De 6 heures du soir à 9 heures et demi du matin...

LES GRÉVISTES DE WINDSOR AU TRAVAIL

Les employés de la Compagnie Ford votent en faveur du plan du gouvernement fédéral qui recommande de mettre fin à la grève qui dure depuis le 12 septembre.

Windsor, Ont., 20. — (P. C.) Les ouvriers en grève de la Ford Motor Company of Canada, qui abandonnent le travail le 12 septembre, ont par un vote annoncé hier soir à 10 p. m. décidé d'accepter le plan suggéré par le gouvernement fédéral pour assurer la reprise du travail.

Le vote donné par les U. A. W. (CIO) mettant fin à la grève fut annoncé comme suit : — Pour le plan du gouvernement : 72 pour cent ; contre, 28 pour cent.

Ainsi a pris fin la grève la plus longue et la plus sérieuse dans l'histoire de l'industrie canadienne de l'automobile.

Les chiffres réels du scrutin ne furent pas annoncés immédiatement, mais on dit que ce deuxième vote sur le plan du gouvernement fédéral fut considérable, et qu'il dépassa peut-être de 25 pour cent celui donné la première fois, lequel repoussa la proposition fédérale.

Les piquets, qui montaient la garde autour des usines depuis le 12 septembre, devaient être retirés dans la soirée.

Officieusement on dit que de 5,000 à 6,000 membres du syndicat votèrent. Le syndicat prétend compter quelque 8,500 employés.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

Le deuxième vote fut ordonné après que la compagnie Ford eut rejeté une contre-proposition du syndicat à la suite du rejet par les ouvriers du plan recommandé par le gouvernement.

Le plan adopté prévoit le règlement par voie de négociations de la plupart des questions en jeu, mais l'arbitrage sur des sujets compliqués comme la demande du syndicat qui veut l'atelier fermé et la déduction des contributions syndicales à la source.

M. Churchill doit revenir en Amérique

Washington, 20. — (P.A.)—Winston Churchill s'embarquera pour les États-Unis au début de la nouvelle année pour une visite qui sera marquée par une allocution au Westminster College, de Fulton, Missouri, a-t-on annoncé hier.

Le président Truman a approuvé l'invitation à l'ancien premier ministre britannique de venir parler dans son état natal et présentera lui-même le confère à l'auditoire. M. Churchill, qui parlera des "Affaires mondiales", donnera cette conférence le 5 mars prochain.

L'homme qui a dirigé la Grande-Bretagne pendant les années les plus sombres de la guerre et jusqu'à la victoire, et qui occupe maintenant le poste de chef de l'opposition conservatrice, vient aux États-Unis principalement pour prendre un repos. Il s'embarquera pour New-York vers la mi-Janvier.

Sur le conseil de son médecin, lord Moran, de passer un mois ou plus dans un climat chaud, il passera la plus grande partie de son séjour en Floride. A cet endroit, il sera l'invité du colonel Frank Clarke, de Québec, colonel honoraire des Royal Rifles of Canada, qui a mis sa maison de Floride à la disposition du distingué visiteur, de Mme Churchill et de leur fille, Mme Sarah Oliver.

Le Dr Frank L. McClellan, président du Presbyterian College for Men, de Fulton, a annoncé que des doctorats honoraires en droit seraient conférés à MM. Churchill et Truman lors de leur visite.

Le colonel Clarke, un vieil ami de M. Churchill, passe l'hiver ici, mais il a été impossible de le rejoindre hier soir pour obtenir ses commentaires.

Des amis, ici, disent que M. Churchill fit une visite à la maison de Clarke à Québec, lorsqu'il participa à une conférence avec feu le président Roosevelt en 1943. Peu de temps auparavant, le Canadien avait fait une visite au No 10 Downing Street.

Les Izvestias prétendent que "les militaires japonais se cachent sous la toge des démocrates". L'article dit que plusieurs criminels de guerre japonais ont été arrêtés et subirent leur procès, mais il ajoute : "Cependant, combien de criminels de guerre sont non seulement libérés, mais continuent même de participer à la vie officielle du Japon ?"

M. Byrnes et M. Bevin ont rencontré leurs aviseurs iraniens avant les séances d'hier et il est manifeste que la question de la proclamation d'un nouveau gouvernement dans la province d'Azerbaïdjan et celle de la présence continue de troupes d'occupation russes, anglaises et américaines en Iran retiennent l'attention des hommes d'État.

Les pourparlers ont été repris hier dans la même atmosphère de cordialité qui régnait depuis le début de la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Les Izvestias ont commenté vivement les affaires dans l'intérieur du Japon après que le bruit eut couru que l'expert soviétique en questions japonaises avait été convoqué à la conférence.

Truman demande la fusion des trois armes

Le président recommande un seul "département de la Défense nationale" dirigé par un membre du cabinet, à la place des départements actuels de la Guerre et de la Marine.

Washington, 20.—(P.C.) Le président Truman a tracé hier à un Congrès divisé et à des chefs de service qui ne s'accordent pas une ligne de conduite pour l'unification complète de l'armée et de la marine américaines.

Dans une certaine mesure, ce plan suit le système du Canada où l'administration de l'armée et de la marine est sous un seul ministre. En vertu du plan canadien, la force aérienne sera éventuellement incluse sous un seul chef.

Le plan américain, toutefois, est présenté sur une échelle beaucoup plus grande que celle adoptée par l'armée et la marine relativement petites du Canada.

Dans son message au Congrès, M. Truman déclare sans ambages : "De nouvelles études du problème général ne pourraient servir aucune fin utile. Il y a suffisamment de témoignages maintenant..."

Ce que le président recommande est largement ce que l'armée a préconisé et que la marine a combattu.

Un seul "département de la Défense nationale" dirigé par un membre du cabinet à la place des départements actuels de la Guerre et de la Marine;

Un rang d'égalité dans ce département pour l'armée, la marine et la force aérienne, avec un assistant-secrétaire civil pour chacune;

Un seul chef d'état-major sera le commandant militaire en chef des trois branches du service, avec des commandants militaires individuels pour l'armée, la marine et la force aérienne.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

On s'attend depuis quelque temps à la démission prochaine du secrétaire de la Marine, M. Forrestal, mais rien n'indique encore que ce message de la Maison Blanche doive hâter sa décision.

L'amiral de la flotte, Chester W. Nimitz, récemment nommé chef des opérations navales, se déclara d'abord en faveur de l'unification, mais il a été révenu sur cette opinion par la suite.

Relations de la France avec l'Espagne

Paris, 20. — (P. A.) La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée constituante a rejeté hier une proposition qui la priait de presser le gouvernement français de rompre immédiatement ses relations avec l'Espagne. Le député communiste Marcel Chain combattit la proposition, suggérant de ne faire aucune recommandation avant la fin de la conférence des ministres des Affaires étrangères à Moscou. La proposition fut présentée par le député Gilbert de Chambrun, du parti de résistance.

La tempête a malmené les frêteurs et les côtiers dans les Maritimes

Halifax, 20.—(P.C.) Les navires se trouvant le long de la côte de l'Atlantique nord, qui se ressentent encore des effets de la pire tempête de la saison, ont reçu l'avertissement, hier soir, qu'une tempête de neige soufflerait sur les provinces maritimes.

Adressee principalement à la navigation côtière et aux pêcheurs de homards de la Nouvelle-Ecosse, l'émission disait que la tempête avait déjà atteint l'ouest de la Nouvelle-Ecosse et l'est du Nouveau-Brunswick et qu'elle envelopperait toutes les provinces maritimes d'ici à 24 heures.

Les navires portaient encore des traces de la violence de l'ouragan de la semaine dernière. De Port Hood, sur la côte ouest du Cap Breton, on a appris que la tempête avait fait plus de 100 victimes, s'est échouée sur la petite île Henry, dans le golfe St-Laurent. Le vaisseau a été poussé sur la rive durant la tempête et son équipage de 19 hommes est maintenant en sécurité après que l'un des matelots eût dû nager sur une distance de 75 verges dans l'eau glacée avec une corde.

Les autorités de la navigation, à Halifax, étaient encore sans informations, hier soir, d'un signal de détresse venu d'un frêteur inconnu. Le frêteur américain "Aitken" a transmis le signal mais n'a pu donner ni la position, ni le nom du navire en péril.

Le frêteur de 250 tonnes "Cap Bleu", qui s'est échoué il y a plusieurs jours près du détroit de Canso, était encore balayé par les vagues lorsque son équipage s'y est rendu à bord d'une petite embarcation dans un effort pour sauver une partie du bétail vivant et des dimanches qu'il y a à bord. Un autre vaisseau, le "Boston Dragger Gale", s'est également échoué durant la tempête de la semaine dernière et son équipage de 17 hommes est resté à bord.

Le frêteur grec "Demetrios Chantaris", qui avait envoyé un SOS avant-hier, a été touché par un vaisseau américain, a-t-on appris hier à Halifax. Le navire se trouvait au nord-ouest des Açores.

Les allées et venues du frêteur américain "Pierre L'Enfant" continuent de mystifier les cercles maritimes. En route pour l'Europe, le navire, a-t-on appris jeudi dernier, demanda de l'aide. Plus tard, on déclara qu'il avait atteint Halifax mais il n'en était pas ainsi et depuis, on n'est sans nouvelles du navire.

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Les hommes de la corvette "Shore" purent se réfugier dans un phare en s'agrippant à une corde que l'un des leurs avait tirée en nageant. Durant la première journée, quatre des membres de l'équipage ne purent quitter le navire. Une embarcation (suite à la page 9, 7e col.)

Pas de matériel de guerre pour l'Espagne

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Londres, 20. — (Reuters) Philip Noel Baker, ministre d'Etat, a dit hier à la Chambre des Communes, qu'aucun armement ou produit relatif à la guerre n'a été fourni par la Grande-Bretagne à l'Espagne, depuis le début de la guerre civile espagnole. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sa Majesté a reconsidéré la question en avril dernier et a décidé de nouveau qu'aucun matériel de guerre ne devrait être fourni à l'Espagne. Le gouvernement actuel de Sa Majesté a depuis décidé de prohiber non seulement l'exportation d'armes à l'Espagne mais aussi l'exportation d'autres produits de caractère semi-militaire susceptibles de renforcer les forces armées espagnoles."

Les transports anglais doivent s'approvisionner en Angleterre

Montréal, 20. — (P.C.) Le ministre anglais du transport de guerre a ordonné, a-t-on appris ici hier, que tous les transports de troupes anglais qui ramèneront des combattants canadiens au pays, achètent leurs approvisionnements et fournitures en Angleterre et non plus au Canada.

On s'attend que cette politique demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une sorte de prêt puisse être négociée entre les gouvernements canadien et anglais dans le genre de celui qui vient d'être ratifié entre l'Angleterre et les États-Unis.

Plus de \$1,000,000 d'approvisionnements canadiens seront affectés par cette décision.

A Londres, un fonctionnaire des relations publiques du ministère du Transport de Guerre n'a pas pu confirmer la nouvelle définitivement, mais il a dit qu'elle était "apparem

Évis ET LA RIVE SUD

Pas de séance du conseil municipal

Le conseil municipal de Lévis n'aura pas de séance régulière cette semaine. Tout indique qu'il n'y aura pas de séance maintenant avant le 9 janvier, à moins qu'une question importante nécessite la tenue d'une séance spéciale la semaine prochaine. Les membres du conseil ont tenu mardi soir une séance de comité pour étudier avec M. Arthur Bélanger et Roger Thibault le projet de contrat devant être soumis sous peu à la Cie des Tramways de Lévis pour le renouvellement du contrat actuel.

RHUMES

Soulagez-les sans douleurs internes. Frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du VICKS VAPORUB.

Le chef de police de Lévis à Montréal

M. Patrick Dumas, chef de police de Lévis, est parti mardi après-midi pour Montréal, où il a comparu hier dans une cause qui a passé devant les tribunaux de la métropole. Il s'agit de deux Montréalais qui ont tenté de vendre de la marijuana à Lévis, se disant représentants d'une maison d'affaires de Montréal, et il fut ensuite découvert qu'ils ne représentaient pas cette maison.

Une demande de factures

On sait que les factures ont une forte livraison de lettres, cartes de Noël et de journaux à faire durant la période des Fêtes. Comme il n'y a pas de journaux de ce temps-là dans nos rues par suite de la réduction des ventes, les abonnés ont un intérêt de bien vouloir, dès que l'obscurité commence, allumer les lumières à l'extérieur des portes afin de leur permettre de faire cette livraison plus facilement, voir les numéros des maisons et des boîtes à lettres placées à l'extérieur.

Appels des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 2 h. 45, hier après-midi, pour un feu pris sur un poêle électrique, dans la cité du Passage, de la grasse bouillante ayant été répandue. Il n'y a pas eu de dommages considérables.

Amicale des anciens de l'hospice

Les anciens élèves de l'hospice St-Joseph de Lévis ont tenu leur assemblée générale, le dimanche 10 décembre, pour assister à une séance donnée par les orphelins de la musique.

La quête de la Guignolie

Le Cercle des voyageurs de commerce de Lévis, en faveur des familles pauvres de la paroisse, a organisé une quête de la Guignolie. Les familles de la paroisse ont été appelées à participer à cette quête. Les familles de la paroisse ont été appelées à participer à cette quête.

Chaque de Lévis Ski Club

L'ouverture officielle des activités du Lévis Ski Club sera faite dans quelques jours. Ce club aura son club-house au 82, rue St-Georges, à Lévis. Les officiers de ce club sont: président, M. Roland Blanchet; vice-président, M. Jean-Paul Guay; capitaine, M. Emile Bégin; directeur, M. M. Leandre Gosselin; secrétaire, M. Paul-Emile Gosselin; trésorier, M. Ange-Albert Guay; publicitaire, M. Paul-Emile Guay. Pour toute information on voudra bien téléphoner à 316 ou 749.

Funérailles de M. Xavier Charest

Vendredi matin le 2 novembre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Lévis les funérailles de M. Xavier Charest, décédé à sa résidence, rue St-Joseph, à l'âge de 79 ans.

Nouveau marguillier

Un nouveau marguillier a été élu dans la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus de Québec, dans la personne de M. Alfred Maranda, contremaître de la maison Delphée Maranda. M. Louis Lachance est le marguillier sortant de charge.

Des milliers de personnes réalisent chaque jour, ce que signifie "SAVEUR VIVACE"

"C'est entendu, le thé peut avoir une saveur vivace. Et en effet, j'ai découvert et réalisé que le Thé Lipton a un goût vivace, une saveur active, toujours fraîche et de pleine force, jamais éventée, insipide ou faible".

Pour jouir d'un thé plus délicieux, d'une saveur nouvelle et plus riche, buvez une bonne tasse de Thé Lipton, le thé au goût vivace.

La recette du Timbre de Noël à Québec et dans le Bas-St-Laurent

À Québec, la recette du Timbre de Noël est maintenant rendue à \$19.461.31. La journée d'hier a rapporté \$373.89 (courrier, \$230.83; nouis spéciaux, etc., \$143.06).

Depuis le début de la campagne, la Ligue antituberculeuse a reçu 6,241 réponses à ses lettres d'appel, 5,280 de ces réponses étaient accompagnées d'une souscription. Le dernier courrier contenait 170 lettres (\$154 avec argent).

Mais voici trois exemples qui illustrent magnifiquement la façon dont tout le monde peut aider la cause.

Il y a quelques semaines, le personnel du dispensaire procédait à l'examen photofluorographique des sept cents employés de la Dominion Corset. La compagnie, en récompense, donna sa souscription annuelle mais les employés, qui avaient bénéficié de l'examen, voulurent eux aussi en témoigner leur reconnaissance à la Ligue. Une collecte fut donc organisée dans l'établissement et le produit en a été remis hier à cet effet: \$47.88.

Récemment encore, le comité des étudiants en pêcheries et en agronomie de Sainte-Anne de la Pocatière offrait son concours à la Ligue antituberculeuse de Québec. La vente des Timbres à Sainte-Anne a rapporté jusqu'ici \$45.18, montant reçu hier du président du comité, M. Zéphirin Bérubé.

Nous tenons enfin à souligner le geste particulièrement émouvant des malades de l'hôpital Laval. Immobilisés pour de longs mois, ces malades disposent de bien peu de ressources. Néanmoins, parce qu'ils comprennent mieux que quiconque la nécessité de protéger leurs semblables contre la tuberculose, ils se sont volontairement cotés et ont adressé à la Ligue un chèque de \$338.20.

Voici les souscriptions de \$10 et plus reçues hier:

\$47.88 — Les employés de la Dominion Corset.

\$45.18 — Vente de timbres à Sainte-Anne de la Pocatière, par le comité des étudiants en pêcheries et en agronomie.

\$20 — Malades de l'hôpital Laval.

\$10 — The Great Atlantic & Pacific Tea Co.; la Boulangerie Nationale; Metropolitan Stores.

Nous apprécions hier que le comité de Mont-Joli et du Bas-St-Laurent (Témiscouata, Rimouski, Mont-Joli, Matane, Gaspé-Nord, Bonaventure et Côte Nord) a déjà recueilli plus de \$8,000. Le rapport du 17 décembre mentionnait une recette de \$7,123.53 ainsi répartie: Mont-Joli et Vallée de la Matapédia, \$2,192.86; Bonaventure, \$1,845.00; Rimouski et région, \$1,530.98; Rivière-du-Loup et Témiscouata, \$1,744.69; Matane et Gaspé Nord, \$1,773.23 le 17 décembre; Granby, \$868.70. Soit \$1,500 de plus que l'an dernier à la même date (\$6,544.24).

endroits: comité de Drummondville, \$1,773.23 le 17 décembre; Granby, \$868.70. Soit \$1,500 de plus que l'an dernier à la même date (\$6,544.24).

Crème Orientale

GOURAUD

La crème à appliquer avant le bal. Ne s'efface que si on se mouille. Un essai vous convaincra.

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

La meilleure des soupes aux asperges!

Soupe

CLARK

CRÈME AUX ASPERGES

Préparée par les fabricants des Fèves au Lard Clark

Gardez-vous en forme pour l'avenir

Attirer le gardien hors de son but par une feinte est une tactique souvent employée par les joueurs d'avant habiles. On voit ici ce qui arrive lorsque la feinte réussit.

L'habileté dans le maniement du bâton est de suprême importance au hockey. On voit ici comment il faut incliner légèrement la lame pour une passe latérale.

Les joueurs d'avant qui veulent améliorer leur technique au hockey devraient s'inspirer du jeu de Maurice Richard, l'étoile des "Canadiens". Bien que gaucher, il joue sur l'aile droite. Ceci est peut-être un peu difficile, mais offre tout de même certains avantages, en même temps que des inconvénients. Il a une plus grande surface de filet vers laquelle il peut lancer, tandis qu'en attaquant de l'aile droite il se trouve dans la position naturelle pour tourner, un autre avantage apprécié. Richard essaye généralement ses passes alors qu'il est en plein mouvement. Il lui est ainsi plus facile de traverser la défense de l'adversaire. Que vous soyez joueur ou seulement spectateur, vous apprécierez beaucoup mieux un jeu lorsque vous en connaissez toutes les règles telles que décrites dans les manuels. Et surtout, ne manquez pas de vous garder en forme et de surveiller votre santé en dormant suffisamment, en respirant de l'air pur et en suivant votre régime alimentaire.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

POUR MOI, DES TIMBRES DÉPARGNE DE GUERRE

JEAN DE HOLLYWOOD

Il ne méritait pas cette jeune fille. Maintenant, il est riche et il cherche à la retrouver.

Par RENY McEVOY et JIM PABIAN

Est-ce que...? Oui, elle travaille juste ici.

L'AGENT SECRET X-9

Il ne peut pas aller à l'école, mais il veut aller à l'école.

Par MEL GRAFF

Il a fait une mauvaise chute.

LA JEUNE FILLE AU MANTEAU VERT

par HAZEL LIVINGSTON

Feuilleton de L'Événement-Journal

No 10

Nous sommes en ce moment dans un petit appartement à Montréal, c'est à dire que Lise dit qu'elle avait invité Emile à venir passer la nuit avec nous, puisque Mlle Martin et Mme Hudson devaient dormir ensemble dans le studio de Mme Hudson et cela avait fait un peu inquiéter du feu, mais c'est tout. Ce serait Emile seule, mais elle dit qu'elle n'était pas nerveuse.

Je dis que je voudrais bien ne pas être.

"Bon, c'est fini maintenant et il n'y a aucune raison de s'en aller", dit Lise. "Je suis un peu inquiète du feu, mais c'est tout. Ce serait Emile seule, mais elle dit qu'elle n'était pas nerveuse."

Je dis que je voudrais bien ne pas être.

"Bon, c'est fini maintenant et il n'y a aucune raison de s'en aller", dit Lise. "Je suis un peu inquiète du feu, mais c'est tout. Ce serait Emile seule, mais elle dit qu'elle n'était pas nerveuse."

minutes après Lise était endormie tandis que je restais étendue rigide écoutant le moindre bruit.

Je devais avoir dormi jusqu'à environ de deux heures, les doigts de Lise s'enfonçaient lentement dans mon épaule. J'en gardais des marques bleues et noires pendant des semaines. "Quelqu'un essaie d'entrer par la fenêtre", dit-elle dans un souffle.

Sans m'occuper dans mon lit je pouvais voir la fenêtre, une fenêtre double que nous ouvrons ordinairement, mais fermée et verrouillée. Je me soulevai et regardai par l'escalier de sauvetage et que Lise elle-même n'avait pas osé prendre une pareille chance.

Je regardai, ce n'était pas un cauchemar, mais une terrifiante réalité, un homme était debout au haut de l'escalier de sauvetage. Nos lits jumelés n'étaient pas à quatre pieds de lui et nous n'étions séparés que par du verre.

Lise et moi avions pensé depuis à tout ce que nous aurions pu faire, mais elle avait fait sa part en m'éveillant et je ne suis qu'une idée. D'une main assez ferme, je saisis le téléphone pose sur la table de nuit et me glissai sous les couvertures de manière que ma voix ne puisse être entendue, je trouvais moyen de signaler l'opérateur et de demander "la police".

"L'édifice Rollin, avez-vous bien dit l'édifice Rollin?" demanda le policier à l'autre bout du fil. Il vou-

quelques amis.

"Vous ne pourriez pas identifier cet homme si vous le voyiez de nouveau, n'est-ce pas?" demanda l'officier spécial qui accompagnait Hall.

"Probablement", que je répondis, "mais si c'était une fille de mauvaise vie, je ne pourrais pas le reconnaître."

"Et vous n'avez pas de photo de ce type?" dit l'officier.

"Non, je n'en ai pas", dit Hall.

"C'est certain, mais nous n'avons pas de photo de ce type", dit l'officier.

"C'est certain, mais nous n'avons pas de photo de ce type", dit l'officier.

homme lui parla d'un bel appartement ou personne ne voulait habiter parce qu'un homme s'était pendu dans la salle de bain, vous comprenez? Quest-ce que vous pensez que mon mari a fait?" dit Lise en riant d'un gros rire.

"Dites-leur que nous le louerons \$40 bien qu'il en vaille \$100? La manière dont ils faisaient l'offre lui fit comprendre combien ils étaient anxieux de trouver un locataire. Il répondit donc: "Zut, non, je n'ai jamais vu de pareille chose, mais si c'était, que vous pensez que mon mari a fait?" dit Lise en riant d'un gros rire.

"Dites-leur que nous le louerons \$40 bien qu'il en vaille \$100? La manière dont ils faisaient l'offre lui fit comprendre combien ils étaient anxieux de trouver un locataire. Il répondit donc: "Zut, non, je n'ai jamais vu de pareille chose, mais si c'était, que vous pensez que mon mari a fait?" dit Lise en riant d'un gros rire.

DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

est

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

79e année — No 178

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, JEUDI 20 DECEMBRE 1945

Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Mgr Charbonneau chez M. Duplessis

Avant de présider une réunion du cabinet provincial, hier, l'hon. Maurice Duplessis a eu une longue entrevue avec S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, est venu se joindre au prélat et au premier ministre à la fin de leur conférence. Aucune déclaration n'a été faite et on ignore sur quoi a porté l'entretien. Il est évident que c'est une question importante qui a amené l'archevêque de Montréal et le premier ministre de la province à se rencontrer à Québec et à discuter ensemble pendant près de deux heures.

Hier après-midi, M. Duplessis a présidé une séance du conseil exécutif qui s'est prolongée jusqu'à 7 heures et demie, hier soir, et au cours de laquelle plusieurs questions ont été discutées. Il est possible que le premier ministre ait des déclarations à faire aux journalistes, aujourd'hui ou demain.

Excellent bilan de la Caisse Populaire

Sous la présidence de son président, M. Ulric Bilodeau, la Caisse Populaire de Québec a tenu mardi soir, le 18 décembre dernier, la 38e assemblée générale annuelle de ses sociétaires, au cours de laquelle M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, général des Caisse Populaires Desjardins, a adressé la parole. D'autres orateurs ont aussi été entendus avec intérêt dans les personnes de M. Albert Côté, surintendant de la Société d'Assurance des Caisse Populaires, et de M. l'abbé E. Martel, desservant de la paroisse St-Jean-Baptiste.

La Commission d'enquête sur les vétérans a terminé son travail

La Commission Royale chargée d'enquêter sur le problème de la réintégration des démobilisés, dans la vie civile, a terminé ses travaux dans la ville de Québec. Le président, l'honorable Wilfrid Bovey, conseiller législatif et M. Hector Dupuis, commissaire, ont remis la déclaration suivante aux journaux: "Nous sommes heureux de l'attitude favorable des unions, des employeurs et de la population en général de la ville de Québec à l'égard des vétérans.

"Nous avons constaté avec une grande satisfaction que ces derniers, sauf de très rares exceptions, reçoivent, à qualifications égales, la préférence pour l'obtention d'un emploi.

"Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche, notamment Son Honneur le maire Borne qui a bien voulu mettre à notre disposition la salle des délibérations du Conseil de Ville.

"Nos remerciements s'adressent également aux représentants de l'industrie et du travail organisés, qui ont comparu devant nous et qui nous ont fait bénéficier de leurs témoignages et de leurs précieux conseils.

"Plusieurs recommandations seront faites relativement à la situation de l'emploi dans la ville de Québec, et des moyens seront suggérés en vue d'enrayer le chômage qui sévit dans un état alarmant.

Les vétérans comme comptables stagiaires ne sont pas favorisés

Ils devraient avoir le statut d'étudiants universitaires et non d'apprentis. — Les centres d'apprentissage inaugurés bientôt.

(Par Françoise Côté)

M. Victor La Rochelle, L.S.C., C.A. et un de ses stagiaires, licencié du C. A. R. C. M. Omer Poullot. Ces deux stagiaires, selon l'ordonnance, sont considérés comme à l'entraînement sur le travail et ont droit à une allocation d'environ \$40 par mois, ce qui forcera l'employeur à donner un salaire plus élevé que celui qu'il donne ordinairement à ses stagiaires. De plus, il n'a droit à cette allocation que pour une période de 52 semaines.

On suggère que les comptables stagiaires soient considérés comme des étudiants universitaires et qu'on leur accorde des allocations pour un service dans les forces armées, car la durée des études peut être de quelques années. On a besoin de comptables agréés actuellement et il ne faudrait pas décourager les diplômés qui voudraient se diriger vers cette profession.

Le président de la Commission se dit très intéressé dans cette suggestion et demanda à M. La Rochelle de préparer un bref sur cette question qu'il soumettra à la Société des Comptables Agréés de la province de Québec pour ensuite l'envoyer à la Commission.

Projets du Jeune Commerce

Le Jeune Commerce a apporté devant la Commission royale sur les (suite à la page 9, 6e col.)

Pas de stationnement au Quartier latin

La commission de circulation, dans un rapport qu'elle transmettait hier au comité administratif, recommandait aux autorités municipales de prohiber tout stationnement dans certaines parties du "Quartier latin", vu que les rues y sont très étroites et que la grande échelle et les voitures de pompiers peuvent à peine circuler même lorsqu'il n'y a pas de véhicules en stationnement. La recommandation, soumise "pour la protection des résidents de cette partie de la ville", affecte les rues Couillard, Hébert, Laval, Garneau, Christie, Ferland, St-Flavien et St-Monique, la rue Hamel, depuis Couillard jusqu'à Charlevoix, Ste-Famille au nord et au sud de la rue Couillard, une longueur de 50 pieds, et enfin une autre longueur de 50 pieds en face de la rue Garneau, pour permettre aux grosses voitures de la brigade des incendies d'effectuer les tournants. La recommandation a été transmise au chef de police, pour action.

Le gouvernement hollandais décore cinq Québécois et trois Lévisiens

Ottawa, 20 — En reconnaissance de la part qu'ils ont prise dans la libération de la Hollande, 455 officiers, sous-officiers et soldats de l'armée canadienne sont décorés de divers degrés de l'Ordre d'Orange-Nassau par le gouvernement des Pays-Bas.

La liste de ces soldats canadiens décorés a été publiée hier soir par le ministère de la Défense nationale à Ottawa. Elle mentionne entre autres le lieutenant-général G.-G. Simonds, C.B.E., D.S.O., de Winnipeg; le major-général (lieutenant-général intérimaire) Charles Foulkes, C.B.E., D.S.O., d'Ottawa; le major-général B.-M. Hoffmeister, C.B.E., D.S.O., E.D., de Vancouver; et le brigadier (major-général intérimaire) A.-B. Matthews, C.B.E., D.S.O., E.D., de Toronto, qui reçoivent tous le titre de Grand Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau avec Sabres.

Cinq Québécois, trois soldats de Lévis, un de Notre-Dame-des-Laurentides et onze de la région militaire No 5, soit vingt au total dans notre région, sont aussi cités sur cette liste.

Les Québécois sont: le lieutenant René-Joseph Garneau, R.C.A.S.C., 46 avenue Ste-Geneviève, ancien officier-chauffeur de l'Ordre d'Orange-Nassau avec Sabres; le lieutenant (capitaine intérimaire) Roger Caron, Corps d'Infanterie, 17 rue Ste-Ursule, ancien chevalier de la 4e classe, Ordre militaire de Willem; le major Léandre Lacroix, M.C., Corps d'Infanterie, 4381, rue St-Joseph, décoré du Lion de Bronze; le soldat Arthur Racine, Corps d'Infanterie, 20 rue Julien, décoré du Lion de Bronze; le sergent James-Jan Muir, Corps blindé canadien, 856 1/2 rue St-Valier, décoré de la Croix de Bronze.

N.-D.-des-Laurentides

De Notre-Dame-des-Laurentides se trouve un décoré. C'est le sergent Roland-Paul-Charles Jetté, de Villa Annette, qui a reçu la Croix de Bronze.

Lévis

Les décorés de Lévis sont: le lieutenant Harry-Joseph Drewry, de Québec; le capitaine honoraire Léon-Xavier Aubin, des Prés Rédemptoristes, Ste-Anne-de-Beaupré; le sergent P.-M. Ahern, de Québec; le sergent L. Sillery, de Québec; le sergent L. Laforte, 611 rue St-Jean, Québec; le sergent J.-L. Turgeon, 153 rue Ozanam, Québec; le lance-corporal H. Boisvert, Ste-Étienne de Lauzon; le soldat H. Deschamps, 122 3-4 rue St-Hilaire, Québec; le sergent M. Desmeules, Québec; le sergent St-Augustin Québec; le soldat J.-E. Doherty, 52 rue Lavigne; le soldat R. Gauvin, 9 rue Arago, Québec; le signaleur A.-G. Gignac, 18 avenue Conway, Québec; le soldat A. Verreault, 53 rue Sous-le-Port, Québec.

Une liste de Canadiens libérés du Japon ou en voie de rapatriement

Plusieurs de ces Canadiens sont des missionnaires et quelques-uns sont déjà arrivés au Canada ou aux Etats-Unis.

Ottawa, 20 — (P.C.) — Le département des Affaires extérieures a publié hier soir une liste de vingt-huit Canadiens, dont quelques-uns ayant des enfants, qui ont été libérés en Orient où ils s'étaient trouvés isolés par la déclaration de la guerre dans le Pacifique. Plusieurs de ces Canadiens sont des missionnaires. Quelques-uns d'entre eux sont déjà arrivés au Canada et aux Etats-Unis.

Un nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste ont remarqué: Actuellement à Hong-Kong

Isabelle Bernard (Sœur Ste-Julienne), missionnaire de l'Ordre Notre-Dame-des-Anges, fille de M. J.-U. Bernard, Stanbridge Station, P.Q.

Thérèse Champagne (Sœur Ste-Jean l'Évangéliste), missionnaire de l'Ordre de Notre-Dame-des-Anges, fille de M. Bernard Champagne, 14 rue Béard, Drummondville, P.Q.

Marie-Anne Groleau (Sœur Marie-Anne-Aimée-de-Jesus), de l'Ordre des Ursulines, fille de M. Isidore Groleau, Les Grondines, comté de Portneuf;

Rosario Lebel (R. Père Louis-Marie), missionnaire dominicain, fils de M. Louis Lebel, 3018, rue Masson, Montréal;

Marie-Emma Lemay (Mère Marie-Adèle-de-St-Joseph), missionnaire dominicaine;

Marguerite Renaud (Mère Marie-Bibiane), missionnaire franciscaine, Jessie Wong, sœur de Mlle Katherine Wong, 3569, avenue Marlowe, Montréal.

Arrivé en Australie

Le capitaine Henrik Hotvedt, de l'Armée du Salut, avec son épouse et son enfant.

Arrivés au Royaume-Uni

Mlle Margaret Burns, de l'Armée du Salut, fille de Mme Edward Burns, 2372, avenue Orléans, Montréal;

M. Paul Ortiz, fils de Mme Henry Ortiz, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, avec son épouse et sa fille.

Arrivés aux Etats-Unis

R. Père Jean-Paul Dallaire, missionnaire jésuite, fils de M. Alphonse Dallaire, Ste-Marie de Beauport;

Pauline Germain (Sœur Ste-Annette), de l'Ordre des Ursulines, fille de M. Victor Germain, 16, rue Laval, Québec;

Marie-Anne Groleau (Sœur Marie-Anne-Aimée-de-Jesus), de l'Ordre des Ursulines, fille de M. Isidore Groleau, Les Grondines, comté de Portneuf;

Rosario Lebel (R. Père Louis-Marie), missionnaire dominicain, fils de M. Louis Lebel, 3018, rue Masson, Montréal;

Marie-Emma Lemay (Mère Marie-Adèle-de-St-Joseph), missionnaire dominicaine;

Marguerite Renaud (Mère Marie-Bibiane), missionnaire franciscaine, Jessie Wong, sœur de Mlle Katherine Wong, 3569, avenue Marlowe, Montréal.

Rélu président du Club Renaissance

M. le Dr Alphonse Dion, chirurgien dentiste, a été réélu par acclamation, hier soir, président du Club Renaissance à l'assemblée annuelle des actionnaires et des membres du club.

Les autres officiers du club pour l'année 1945-46 sont: premier vice-président: M. J. W. Whelan, membre de la Commission des écoles de Québec; deuxième vice-président: M. Philippe Ferland, avocat, de Québec; secrétaire: M. J.-A. Saucier; trésorier: M. J.-Aurèle Bigonnes; directeurs: l'hon. Onésime Gagnon, Trésorier de la province, l'hon. J.-H.-A. Paquette, M. D., ministre de la Santé et du Bien-être social, l'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat, MM. Wilfrid Langlais, Paul Blondeau, Roland Bélanger, Henri Giguère, Dominique Trotter, Thomas Duhamel et J.-Robert Beaudoin, avocat.

M. le Dr Dion a remercié les membres du Club de ce nouveau témoignage de confiance et leur a exposé son programme pour l'année.

Les aviculteurs ont élu M. P. Gelly

Un nombre considérable d'aviculteurs et de cultivateurs de la Société d'Aviculture du district de Québec se sont réunis à l'École Technique, hier soir, pour procéder à l'élection d'un nouveau président.

Les votes de l'assemblée, enregistrés par bulletins secrets, ont porté les membres suivants à la direction de la Société pour l'année courante: MM. P. Gelly, N. Richard, M. Turcotte, L. Arie et M. Giroux. Séance tenante, les nouveaux directeurs ont choisi d'un vote unanime M. Pierre Joly comme président, et M. Napoléon Richard comme vice-président. M. A.-L. Langevin reste en charge pour l'année courante en qualité de secrétaire-trésorier.

Une motion votée unanimement par l'assemblée autorisa MM. Gelly et Langevin à signer désormais les documents de transactions financières de la Société, et pour des raisons d'ordre administratif, il fut décidé que l'assemblée siégerait dorénavant le 3e mercredi de chaque mois.

Avant la dissolution officielle de l'ancien comité, M. Gelly, qui agissait comme président à la place de M. de La Durantaye, absent, dirigea les discussions de l'assemblée relativement à un projet que caressent depuis plusieurs années les éleveurs de volailles et de lapins du district de Québec. Ils envisagent, en effet, la possibilité de reprendre dès le mois de décembre prochain leurs grandes expositions d'hiver, qui ont été suspendues depuis l'année 1941.

Dès cette époque, les mesures restrictives commandées par les nécessités de la guerre avaient été apportées comme prétexte par le gouvernement provincial pour la tenue de ces expositions.

Les membres présents ont exprimé le plus vif regret que ces octrois n'aient pu être distribués de cette année, maintenant que la guerre est terminée. Et M. Gelly s'est fait le porte-parole de tous pour protester contre la négligence dont les aviculteurs du district de Québec sont les victimes de la part du département provincial de l'Aviculture, surtout en considération du fait qu'un district beaucoup moins considérable que celui de Québec reçoit de substantiels octrois qui lui permettent de tenir des expositions d'hiver depuis trois ans. Il s'agit du district des Trois-Rivières.

Un même traitement de faveur permettrait à 200 éleveurs de notre district d'organiser pour le mois de décembre 1945 une magnifique exposition au figuratif, par milliers, de superbes exhibits de volailles, canards, lapins angoras et pigeons. L'octroi gouvernemental permettrait l'adjudication de nombreux prix qui favoriseraient l'émulation des nombreux exposants et l'intérêt que ne manqueraient pas de prendre le public à cette intéressante industrie.

Quarante-quatre des militaires sur le Puncher sont de la région

Le transport de troupes H.M.C.S. "Puncher" doit arriver à Halifax vendredi, portant à son bord environ 590 militaires canadiens rapatriés d'outre-mer.

De ce nombre, 44 se rendent dans la région de Québec. Ce groupe comprend un officier et neuf hommes de Québec: un amonier militaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et deux hommes de Lévis.

Comme on ne peut prévoir encore la date et l'heure de l'arrivée de ce convoi à Lévis, on prie les parents et amis de ces militaires rapatriés de rester à l'écoute de la radio ou de communiquer avec le quartier général de l'armée, au No 4-3511, local 100.

Les hommes de Québec et des environs qui reviennent sur ce convoi sont: le capitaine Harry-Joseph Drewry, de Québec; le capitaine honoraire Léon-Xavier Aubin, des Prés Rédemptoristes, Ste-Anne-de-Beaupré; le sergent P.-M. Ahern, de Québec; le sergent L. Sillery, de Québec; le sergent L. Laforte, 611 rue St-Jean, Québec; le sergent J.-L. Turgeon, 153 rue Ozanam, Québec; le lance-corporal H. Boisvert, Ste-Étienne de Lauzon; le soldat H. Deschamps, 122 3-4 rue St-Hilaire, Québec; le sergent M. Desmeules, Québec; le sergent St-Augustin Québec; le soldat J.-E. Doherty, 52 rue Lavigne; le soldat R. Gauvin, 9 rue Arago, Québec; le signaleur A.-G. Gignac, 18 avenue Conway, Québec; le soldat A. Verreault, 53 rue Sous-le-Port, Québec.

Directeurs élus chez les Techniciens

Les Techniciens diplômés de Québec ont élu cinq nouveaux directeurs pour la prochaine année. Après le dépouillement du scrutin, ont été élus: l'installation des officiers pour 1946: M. Wilfrid Beaulac, président élu par acclamation lors de la mise en nomination; M. Alphonse Roy, vice-président; M. Albert Châteauneuf, qui demeure secrétaire, et M. J.-P. Fortin, trésorier.

Les nouveaux directeurs sont MM. Charles Bréard, Georges Brunet, Yvon Cabot, Roland Glasson et Martin Vaillancourt; M. Marie-Louis Carrier, président sortant de charge, fait aussi partie du bureau de direction.

A cette assemblée générale du chapitre de Québec de la Corporation des Techniciens diplômés, il y eut aussi revue des différentes activités de l'année d'après les rapports présentés par le secrétaire ainsi que les différents comités. L'élection de deux délégués du chapitre de Québec auprès du conseil central de la Corporation a été remise à l'assemblée de janvier prochain.

Le conférencier invité hier soir était M. Sylvain Major, représentant du service d'information de la Compagnie de téléphone Bell, qui prononça une causerie intitulée: "Votre voix telle que les autres l'entendent". M. Major a montré les développements de la téléphonie depuis que le premier téléphone fut son appellation sur le marché. Il illustra les principales recherches entreprises par des spécialistes du téléphone dans le domaine de la parole et du son, au moyen d'un équipement très perfectionné. Il invita à l'issue de sa causerie quelques-uns de ses auditeurs à enregistrer leur voix.

La situation des comptables stagiaires

La situation des vétérans qui, licenciés en sciences commerciales avant de s'enrôler, veulent maintenant se qualifier pour le titre de comptable agréé, a été exposée par

La Commission d'enquête sur les vétérans a terminé son travail

La Commission Royale chargée d'enquêter sur le problème de la réintégration des démobilisés, dans la vie civile, a terminé ses travaux dans la ville de Québec. Le président, l'honorable Wilfrid Bovey, conseiller législatif et M. Hector Dupuis, commissaire, ont remis la déclaration suivante aux journaux: "Nous sommes heureux de l'attitude favorable des unions, des employeurs et de la population en général de la ville de Québec à l'égard des vétérans.

"Nous avons constaté avec une grande satisfaction que ces derniers, sauf de très rares exceptions, reçoivent, à qualifications égales, la préférence pour l'obtention d'un emploi.

"Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche, notamment Son Honneur le maire Borne qui a bien voulu mettre à notre disposition la salle des délibérations du Conseil de Ville.

"Nos remerciements s'adressent également aux représentants de l'industrie et du travail organisés, qui ont comparu devant nous et qui nous ont fait bénéficier de leurs témoignages et de leurs précieux conseils.

"Plusieurs recommandations seront faites relativement à la situation de l'emploi dans la ville de Québec, et des moyens seront suggérés en vue d'enrayer le chômage qui sévit dans un état alarmant.

Sylviculteurs et ingénieurs forestiers

La Société de Sylviculture de Québec et le Cercle des Anciens de l'École d'Arpentage et de Génie forestier ont tenu conjointement leur assemblée annuelle, hier soir, et procédé à l'élection de leurs officiers. M. M.-A. Bourget, i.f., a été réélu président à la Société de Sylviculture, tandis que le Cercle des Anciens a choisi M. E. Pouliot, i.f., a.g., pour président.

Les autres officiers de la Société de Sylviculture sont M. R. Desjardins, i.f., vice-président; M. Robert Bellefeuille, i.f., secrétaire; et M. Roland Deschamps, i.f., le Dr Aurèle Richard, i.f., élus conseillers.

M. T. Barry devient vice-président du Cercle des Anciens de l'École d'Arpentage et de Génie forestier, qui compte comme conseillers MM. G. Bouchard, a.g., G. Boucher, i.f., Roger Côté, i.f., J.-B. Pouliot, i.f., Jean Smith, i.f., M. Robert Bellefeuille demeure secrétaire jusqu'à la prochaine réunion du bureau de direction.

Des résolutions de remerciements ont été votées à l'adresse de l'hon. J. Bourque, ministre des Terres et forêts, et au cabinet de M. Robert Bellefeuille, réélu secrétaire; et M. Roland Deschamps, i.f., le Dr Aurèle Richard, i.f., élus conseillers.

M. T. Barry devient vice-président du Cercle des Anciens de l'École d'Arpentage et de Génie forestier, qui compte comme conseillers MM. G. Bouchard, a.g., G. Boucher, i.f., Roger Côté, i.f., J.-B. Pouliot, i.f., Jean Smith, i.f., M. Robert Bellefeuille demeure secrétaire jusqu'à la prochaine réunion du bureau de direction.

La validité des billets d'ouvriers

La compagnie Quebec Railway s'est déclarée prête à modifier les heures de validité des billets de travailleurs, suivant une requête du Conseil général des syndicats catholiques qui lui a été transmise récemment par la cité, à condition que les autres groupes ouvriers soient favorables à ce changement.

Suivant la recommandation du Conseil général, les billets valaient de 4 h. 30 à 6 h. 30 au lieu de 5 h. à 7 h. La ville demandera au Conseil fédéré des métiers et du travail et au Congrès canadien du Travail de lui transmettre l'opinion des ouvriers affiliés à ces organisations.

La compagnie a répondu en même temps à des demandes qui lui avaient été transmises par la ville au sujet des circuits d'autobus. On demandait l'augmentation des autobus du service St-Sacrement-des-Érables aux heures d'affluence et la prolongation du service de la rue de la Couronne à la rue Durocher. La compagnie déclare que ces changements, impossibles à l'heure actuelle à cause du manque de véhicules, seront étudiés dès que la compagnie prendra livraison d'autres autobus.

Le local du syndicat

Le comité administratif a pris connaissance d'une demande du syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux pour un local à l'hôtel de ville, aux fins de tenir des réunions et placer les fichiers et les archives du groupe. On suggérât dans la lettre de demande les locaux 504 et 505 de l'hôtel de ville comme bien appropriés à cette fin. La requête a été référée au directeur des services.

Echos de l'hôtel de ville

La première avenue

Le conseil de ville adoptera en première lecture vendredi un règlement déclarant commerciale la partie de la première avenue comprise entre la 9e rue et l'avenue Lamontagne. Ce règlement permettra aux restaurants, épiceries, boulangeries, magasins, etc., de s'y établir.

Le local du syndicat

Le comité administratif a pris connaissance d'une demande du syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux pour un local à l'hôtel de ville, aux fins de tenir des réunions et placer les fichiers et les archives du groupe. On suggérât dans la lettre de demande les locaux 504 et 505 de l'hôtel de ville comme bien appropriés à cette fin. La requête a été référée au directeur des services.

Le marché St-Roch

L'Association des Jardiniers de Québec a transmis aux autorités municipales une demande pour l'agrandissement des marquises existantes et l'aménagement d'un parc de stationnement, au marché St-Roch. La question, a dit le maire, est à l'étude présentement.

Zone d'école

L'échevin Michaud a recommandé hier après-midi au comité administratif de faire déclarer zone d'école la partie de la 12e rue comprise entre les troisième et quatrième avenues.

Différend réglé

Dans une lettre transmise au comité administratif, Me Ernest Godbout, du service municipal du contentieux, informait les membres du

AVIS IMPORTANT

Les laiteries désirent avertir leur clientèle qu'il n'y aura pas de livraison le jour de Noël et le jour de l'An.

Il y aura une livraison double la veille de ces deux fêtes.

LAITERIE LAVAL ENRG., LAITERIE BROOKSIDE LAITERIE QUEBEC LTEE LAITERIE FRONTENAC LTEE LAITERIE CITY LTEE LA FERMIERE FERME LA SUETE ENRG. LAITERIE FORTIER (Lévis)

Bijouterie de costume

La toute dernière nouveauté. Modèles d'un chic achevé.

Prix modiques

Birks

16 de la Fabrique

DE NOTRE FABRICATION

MIROIRS

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

Si c'est du verre, voyez GAUTHIER

292, Rue St-Joseph, Tél. 4-4626

(Signé) J.-H. BOULET, secrétaire.

Pour égayer votre foyer...

le rendre gai et confortable

Lindsay vous offre:

Meubles de tous prix et de tous genres

Appareils électriques

Appareils de radio

Pianos de tous genres

Il n'en coûte jamais plus, jamais moins pour la qualité.

Lindsay

203 rue Saint-Jean

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

Que ferons-nous de nos fils ?

(Par Eugène L'Heureux)

Nos enfants constituent notre plus grande richesse nationale, avons-nous pris l'habitude de dire. Et nous avons raison.

D'autre part, cette richesse deviendra vite encombrante, si nous ne savons pas édifier en cette province une organisation économique assurant à toutes nos familles actuelles et futures une existence véritablement humaine.

En d'autres termes, voici l'alternative en face de laquelle nous nous trouvons : ou bien une politique d'envoie pour l'établissement de nos fils ou bien la résignation à voir la race canadienne-française végéter dans une province pauvre en dépit de ressources naturelles plantureuses.

L'établissement de notre jeunesse a tous le devoir de concentrer ses efforts de construction nationale, duellément et collectivement, nous et cette question de l'établissement de notre jeunesse, mille fois plus importante que toutes nos querelles électorales, il faut l'envisager avec un esprit largement ouvert à la synthèse de tous les besoins moraux et matériels de notre peuple.

Plusieurs réclament avec énergie l'établissement du plus grand nombre de nos enfants. C'est dire que nous devons hardiment concevoir des plans pratiques pour l'établissement de notre jeunesse non seulement sur des terres neuves, mais aussi dans les milieux industriels, qu'il faudra, d'ailleurs, décentraliser autant que possible.

Voilà pourquoi l'Opinion Libre s'intéresse beaucoup à un mouvement tel que la Société des Industriels de Québec, fondée en vue d'aider les petites et les moyennes industries existantes, puis de favoriser la fondation de nouvelles entreprises dirigées par les nôtres.

Déjà, cette association toute nouvelle a rendu des services d'ordre pratique à ses membres, par exemple dans le cas de machinerie achetée de la Corporation des Biens de Guerre. Indépendamment de toute préoccupation électorale, elle a présenté aux gouvernements plusieurs suggestions très constructives. Puis chacune de ses réunions délibératives mensuelles est l'occasion d'une causerie très instructive et très utile pour nos hommes d'affaires.

La Commission provinciale consultative du Commerce et de l'Industrie préconisée par la Société des Industriels de Québec nous paraît tout aussi nécessaire que le Conseil provincial de l'Agriculture, et l'équipe d'ingénieurs industriels gouvernementaux réclamée par la même Société des Industriels aurait une utilité comparable, nous semble-t-il, à celle des agronomes, qui travaillent sans cesse au perfectionnement de notre agriculture.

La Province, rappelait l'autre soir M. J.-A. Forand, vice-président de la Société des Industriels, dépense quinze millions par année pour développer l'Agriculture et à peine un demi-million pour stimuler le commerce et l'industrie. Ce qui est excellent pour l'agriculture devrait aussi, dans une certaine mesure, servir à l'industrie.

Il est urgent de vulgariser les meilleures techniques industrielles, si nous voulons que nos industries actuelles résistent aux crises de l'après-guerre et que de nouvelles industries soient fondées en vue de l'établissement d'une partie de notre jeunesse. Il n'est pas permis à l'Etat moderne de négliger un tel problème.

Nous ne devons pas oublier que le "struggle for life" des individus est conditionné par le "struggle for life" des collectivités. Si la collectivité de notre province est incapable de supporter la concurrence industrielle et agricole de l'extérieur, c'est chacun de nous, pensons-y bien, qui sera pauvre et handicapé même dans la poursuite de ses idéaux.

Certes, il est mal, même très mal, de ne vivre que pour l'argent; mais il n'est guère mieux de se résigner à une vie abjecte, en professant

bre possible de nos jeunes gens sur comme groupe, à l'égard des intérêts temporels. Ils ont raison, car la campagne sera toujours notre meilleur réservoir de valeur humaine.

Par ailleurs, cependant, voici trois faits indéniables: 1—tous nos jeunes gens ne peuvent pas avoir la vocation agricole, 2—un pays est complet, fort et respecté dans la mesure où son activité économique est dynamique et variée, 3—l'évolution générale du monde modifie forcément, au profit des villes et des villages, la proportion d'autres fois entre les populations urbaine et rurale.

C'est dire que nous devons hardiment concevoir des plans pratiques pour l'établissement de notre jeunesse non seulement sur des terres neuves, mais aussi dans les milieux industriels, qu'il faudra, d'ailleurs, décentraliser autant que possible.

Voilà pourquoi l'Opinion Libre s'intéresse beaucoup à un mouvement tel que la Société des Industriels de Québec, fondée en vue d'aider les petites et les moyennes industries existantes, puis de favoriser la fondation de nouvelles entreprises dirigées par les nôtres.

Déjà, cette association toute nouvelle a rendu des services d'ordre pratique à ses membres, par exemple dans le cas de machinerie achetée de la Corporation des Biens de Guerre. Indépendamment de toute préoccupation électorale, elle a présenté aux gouvernements plusieurs suggestions très constructives. Puis chacune de ses réunions délibératives mensuelles est l'occasion d'une causerie très instructive et très utile pour nos hommes d'affaires.

La Commission provinciale consultative du Commerce et de l'Industrie préconisée par la Société des Industriels de Québec nous paraît tout aussi nécessaire que le Conseil provincial de l'Agriculture, et l'équipe d'ingénieurs industriels gouvernementaux réclamée par la même Société des Industriels aurait une utilité comparable, nous semble-t-il, à celle des agronomes, qui travaillent sans cesse au perfectionnement de notre agriculture.

La Province, rappelait l'autre soir M. J.-A. Forand, vice-président de la Société des Industriels, dépense quinze millions par année pour développer l'Agriculture et à peine un demi-million pour stimuler le commerce et l'industrie. Ce qui est excellent pour l'agriculture devrait aussi, dans une certaine mesure, servir à l'industrie.

Il est urgent de vulgariser les meilleures techniques industrielles, si nous voulons que nos industries actuelles résistent aux crises de l'après-guerre et que de nouvelles industries soient fondées en vue de l'établissement d'une partie de notre jeunesse. Il n'est pas permis à l'Etat moderne de négliger un tel problème.

Nous ne devons pas oublier que le "struggle for life" des individus est conditionné par le "struggle for life" des collectivités. Si la collectivité de notre province est incapable de supporter la concurrence industrielle et agricole de l'extérieur, c'est chacun de nous, pensons-y bien, qui sera pauvre et handicapé même dans la poursuite de ses idéaux.

Certes, il est mal, même très mal, de ne vivre que pour l'argent; mais il n'est guère mieux de se résigner à une vie abjecte, en professant

Mort de monsieur Geo.-M.-F. Audette

La paroisse de Notre-Dame du Chemin vient de perdre un de ses citoyens les plus distingués dans la personne de M. Georges-M.-F. Audette, décédé mardi soir à sa demeure, 76, avenue Manrèse, à l'âge de 70 ans et 2 mois.

Il laisse le souvenir d'un citoyen intègre, d'un homme d'affaires avisé, d'un époux modeste et d'un père exemplaire. Il est mort assisté de trois frères, le R. P. Hudon, S.J., M.M. les abbés Brulotte et Gagné, tous trois amis de la famille.

Monsieur Audette quitte ce monde, laissant derrière lui l'affection de tous les siens, et l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

D'une santé plutôt délicate, il a eu à lutter doublement toute sa vie, pour réussir dans sa carrière. Depuis près de 50 ans il était associé à Monsieur Jean-Baptiste Turcotte, son parent et ami, président de la compagnie dont il était le secrétaire-trésorier à sa mort. Son patron perd en lui non seulement un collaborateur dévoué et intéressé, mais un confident difficile à remplacer.

Le Quartier latin

Les décisions du Conseil universitaire

M. Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, a présidé hier soir pour la première fois le Conseil universitaire, qui a ratifié plusieurs décisions importantes. Un nouveau directeur a été nommé au département de Biologie, tandis que l'on dotait le jeune Institut d'Hygiène de deux professeurs titulaires.

Le conseil approuvera aussi le programme et les règlements pour le baccalauréat et la licence en Pédagogie et en Orientation. Des modifications furent apportées aux règlements de l'admission aux écoles d'infirmières.

Enfin les membres du Conseil universitaire ont voté une résolution de condoléances à la famille de feu le Dr G.-L. Côté, professeur à la Faculté de Médecine, décédé subitement il y a une dizaine de jours.

M. l'abbé Dolbec, directeur de la Biologie

M. l'abbé Robert Dolbec a été nommé directeur du département de Biologie de la Faculté des Sciences de l'Université Laval. Il remplace le Dr Jean-Louis Tremblay, qui se consacrera désormais surtout à l'enseignement à la Faculté et continuera de diriger la Station biologique du St-Laurent.

CREME GLACEE

POUR LES FETES!

CONGEEZ AU DEHORS!

Quand la température est de 20° au-dessus de zéro ou moins, mélangez simplement la Londonderry avec du sucre et de la crème de table et laissez refroidir. Bouteilles et placés au dehors. Veloutée, délicieuse. 15 cents le pot (net 10 portions). Chez votre épicerie.

LONDONDERRY

505 Edifice du Core Dominion, Montréal, P. Q.

Guy, assistant-pharmacien. Lui survivent aussi: une tante, madame Audette, d'Ottawa, veuve du juge Audette, de la Cour d'Échiquier; un beau-frère, M. Oscar Robitaille, fonctionnaire municipal; trois belles-sœurs, mesdames Armand Simard et Oscar Robitaille, et mademoiselle Anita Robitaille, et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

L'Événement - Journal offre ses condoléances à la famille en deuil. Les funérailles de M. Audette auront lieu samedi matin, à l'église Notre-Dame du Chemin.

MACARONI COURT CATELLI

LE MACARONI À CUISSON RAPIDE

EMPAQUÉTÉ POUR VOTRE PROTECTION

CATELLI MACARONI COURT

CHOICE QUALITY

PREPARED BY CATELLI

VENTE PAR ADJUDICATION VAISSEAUX DE SURPLUS

La Corporation des biens de guerre recevra des offres pour l'achat des vaisseaux suivants, propriété de la Couronne:

A SAINT-JEAN (N.-B.)
Le H.M.C.S. "Zoroes", construit en 1930, autrefois employé comme vaisseau d'inspection.

Caractéristiques: coque en bois; longueur 90' largeur, 20'; tirant d'eau, 8'; gros tonnage, 66'; mû par un moteur Diesel Fairbanks Morse 150 C.V., pose il y a 5 ans et en bon état.

A SAINT-JEAN (Terre-Neuve)
(a) 2 bateaux patrouilleurs en bois, les Nos 8 et 23.
Caractéristiques: longueur, 48'8"; largeur, 13'2"; profondeur, 4'5"; gros tonnage, 18'; chacun de ces bateaux est mû par des moteurs à essence jumelés Kermath Sea Wolf, 250 C.V. chacun.
(b) 5 bâtiments de service (Harbour Craft) en bois.

No	Dimensions	Moteurs	CV
5	46 x 11 x 4'5"	Lathrop (essence)	75 C.V.
194	40 x 8 x 4'	Acadia (essence)	10 C.V.
232	47 x 12 x 10'	Cummins Diesel	135 C.V.
248	47 x 12 x 10'	Cummins Diesel	135 C.V.
264	46 x 12'	Cummins Diesel	135 C.V.

Ces vaisseaux seront vendus "tels qu'ils sont et où ils se trouvent". Quoique de série les visiteurs n'a qu'à s'adresser à la Section des biens maritimes au siège social de la Corporation des biens de guerre, à Montréal, ou à la succursale de la Corporation des biens de guerre, à Montréal, ou à la succursale de la Corporation, Edifice Toombs, Moncton (N.-B.), ou encore à l'agent de la Corporation, Saint-Jean (Terre-Neuve).

Un chèque visé ou une traite de banque au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Corporation des biens de guerre, devra être envoyé avec la soumission sur pli cacheté, avec au bas, à gauche:

CORPORATION DES BIENS DE GUERRE
Siège social: 4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 6 (Qué.). Téléphone: BELair 3771

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALLEMENT

1—Plaisanterie un peu libre.
2—Carte à jouer. — Nom collectif de l'artefactuel. — Dist.
3—
4—Qui cause de la douleur.
5—Odeur. — Petit poisson.

VERTICALEMENT

1—Reconnaitre d'une geste.
2—
3—
4—
5—
6—
7—
8—
9—
10—
11—

CINQ MOYENS RAPIDES DE SOULAGER UN RHUME

Grove vous les donne tous les cinq

Un traitement qui donne cinq avantages simultanés! Une préparation qui agit dans l'organisme et promptement pour soulager les maux de tête, les douleurs, la fièvre, la congestion nasale et pour régulariser le système. Tel est le cas avec les Grove's Cold Tablets. Combatez votre rhume avec Grove.

Vérifiez la signature sur la petite boîte blanche

GROVE'S COLD TABLETS

Mentholatum aide à dégager les voies respiratoires. Il soulage les rhumes de cerveau. Prix net 30c. — 37

Dégagez les narines de la nez.

MENTHOLATUM reconforte tous les jours

Narines irritées

Mentholatum aide à dégager les voies respiratoires. Il soulage les rhumes de cerveau. Prix net 30c. — 37

Dégagez les narines de la nez.

MENTHOLATUM reconforte tous les jours



AIDEZ-LES À TROUVER UN LOGEMENT

Il y a six ans ce mois-ci que la Première Division Canadienne débarquait en Angleterre. Le 25 décembre 1939 était le premier Noël que les hommes de cette division célébraient loin de leur foyer. Cette année, des milliers d'entre eux sont de retour au pays. Ce 25 décembre 1945 sera le premier Noël qu'ils passeront en famille depuis le Noël de 1938.

Ils ont anticipé la venue de ce jour depuis plusieurs années, mais, pour des milliers d'entre eux, ce Noël sera plutôt triste. C'est dans une chambre qu'ils célébreront cette fête. Et c'est probablement au restaurant qu'ils mangeront leur dîner de Noël. Ce ne sera pas le genre de Noël qu'ils espéraient.

Vous, Canadiens, qui avez des pièces inoccupées chez vous, pouvez aider. Vous pouvez mettre tout l'espace que vous avez de disponible à la disposition d'un ancien combattant. Vous pouvez lui procurer un endroit où il pourra vivre avec sa femme et ses enfants.

Il y a, dans les règlements de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, une clause qui permet de faire des baux à courte échéance, pour une durée de cinq mois au moins, et qui n'est pas soumise aux règlements de non-expulsion. Un logement pour une durée de cinq mois ou moins permettrait à bon nombre de vétérans d'être à l'abri pendant l'hiver et de trouver un logement plus permanent.

Il y a aussi une clause qui stipule qu'une grande partie de l'argent reçu comme loyer des chambres est exempté d'impôt sur le revenu si ledit loyer est déclaré comme revenu de l'épouse ou d'un proche parent. Les deux tiers de ce revenu peuvent être déduits comme dépenses.

Les anciens combattants du Canada ont besoin de logements et ce besoin est vraiment urgent dans toutes les parties du pays. Ils s'attendent, non sans raison, à ce que tous les Canadiens les aident par ce temps de crise. N'agrez-vous pas en bon voisin en louant quelque chose à un ancien combattant?

seignements concernant les baux de cinq mois ou moins. Ces baux ne sont pas assujettis aux règlements ordinaires de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre en ce qui concerne la clause de non-expulsion et, pour un grand nombre de vétérans, un bail de cinq mois sera une aide précieuse cet hiver.

TARZAN

Episode No 1924

Narrissant de voir, le gros pachyderme apaisé son ami.

Dans sa hâte de retrouver son compagnon l'homme-singe s'y perdit par attention.

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs, Inc.)

suivait avec attention la direction de sonner de la jungle l'écho du sifflement en toute hâte.

Mais lorsqu'en arrivant aux limites de la jungle, il s'aperçut que Tarzan n'était pas seul, il s'immobilisa instantanément.

LE PRESIDENT DU COMITE QUEBECOIS DE RETABLISSEMENT :
M. J.-A. Towner, C.A., 21, rue Saint-Jean

PUBLIÉE DANS L'INTÉRÊT DES VÉTÉRANS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Dimanche le 23 décembre, à 2 h. titution sont cordialement invitées à 80 p.m., aura lieu le dépouillement cette fête traditionnelle qui laisse de l'arbre de Noël à l'hôpital Laval, un inoubliable souvenir aux malades et bienfaiteurs de l'ins-titutions et à tous ceux qui y participent.

Carnet mondain

Le juge et madame T. J. Coonan sont retournés à Montréal, après un court séjour à Québec.

Madame Georges Garneau, de Montréal, son fils, Georges, et sa fille, Magdeleine, sont attendus à Québec, demain, où ils passeront le temps des fêtes.

M. et madame J.-P. Martin recevront à un cocktail, samedi après-midi, à leur résidence de l'avenue Ploermel.

Le lieutenant-colonel et madame Edwin Turcot, de Montréal, passeront la fête de Noël à Québec, les invités de M. et madame J. Turcot.

M. et madame Henri Ducloux sont partis pour Montréal où ils passeront la fête de Noël, les invités de leur genre et de leur fille, M. et madame Allan Stevens.

Madame Henry Dynes et mesdemoiselles Gaby et Muriel Pleau recevaient dernièrement, de 4 à 6, en l'honneur de leur sœur, Yolande, à l'occasion de son prochain mariage.

Le 17 novembre, en l'église St. Patrick de Montréal, le révérend père Cahill bénissait le mariage de Althea, fille de M. et madame Guy Petley, de Minto, N.-B., au lieutenant Shamus Hanrahan, R.C.N.V.R., fils de M. et madame M. J. Hanrahan, de notre ville.

Mademoiselle Madeleine Tétrault et mademoiselle Louise Chauvin, qui ont été les invitées de madame Paul Garneau, pendant la fin de semaine, sont retournées à Montréal.

Le capitaine J. W. Bursall est arrivé de New-York et passera le temps des fêtes dans sa famille.

M. Louis Geoffrion, qui a passé la fin de semaine en notre ville, l'hôte de M. Louis Chassé, est retourné à Montréal.

Le major et madame Guy Beaudry sont arrivés de Bishopston avec leurs fillettes, Camille et Nicole, et passeront le temps des fêtes en notre ville.

M. Jean-Paul Morin et mademoiselle Pauline Morin arriveront ce soir et passeront le temps des fêtes chez leurs parents, le recorder et madame Emilie Morin.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à l'Événement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116
Le samedi et le dimanche, signalez **7980**

Pour les gourmets

CUISSON AU FOUR DU POISSON ENTIER
Poisson de 3 à 6 livres
Huile ou saumond fondu
Chapelure fine
Enlevez la tête, la queue et les nageoires, puis ouvrez à l'épine dorsale comme on fait pour l'églefin fardé. Huilez la becho-frite et placez-y le poisson sur sa robe. Salez bien et recouvrez entièrement de chapelure fine, puis arrosez d'huile ou de saumond fondu. Mettez au four chauffé à 500 degrés sans y ajouter d'eau. Laissez cuire jusqu'à ce qu'il prenne une teinte dorée. Un poisson de 3 livres exige une cuisson de 15 à 20 minutes, alors qu'un de 6 livres demande

de 25 à 30 minutes. Pour un gros poisson, réduisez la chaleur du four vers la fin de la cuisson. Mettez, à volenté, un lit d'oignons jaunes clair sur le poisson avant la chapelure.

BEIGNETS AUX POMMES
4 grosses pommes
2 cuil. à soupe sucre en poudre
1 cuil. à soupe jus de citron
Peler les pommes et enlever le cœur, puis couper en tranches; ajouter le sucre et le jus de citron. Plonger chaque tranche dans une "pâte à beignets" et frire dans beaucoup de graisse à 375 deg. F. au brun doré. Sécher et saupoudrer de sucre en poudre.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondante votre date de naissance, le verbatim des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Jeudi, 20 décembre 1945
21 mars au 20 avril (Bélier) — Une bonne direction apportera de bons résultats dans vos plans d'aujourd'hui. Votre patience vous aidera à traverser certaines heures troublées... par des querelles. Les astres vous annoncent une lettre pour aujourd'hui, puisse-t-elle vous faire plaisir.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Au cours des prochains jours, viendront vous réaliser plusieurs de vos desirs, car les astres qui entrent dans votre signe indiquent de grands changements dans votre vie et ces changements vous apporteront du bonheur.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous vous préparez de la discorde dans vos amitiés si vous ne corrigez pas votre esprit de contradiction. La journée ne présentera rien d'extraordinaire mais par contre la soirée vous apportera de l'imprévu agréable.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Bien des avantages de faire de l'argent vous seront offerts aujourd'hui, n'allez pas les laisser passer par manque d'attention.

23 juillet au 23 septembre (Vierge) — Au cours des prochaines semaines vous vous intéresserez prodigieusement aux choses de l'esprit. Prenez à cet effet l'avis d'une personne qui s'intéresse à votre culture.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Il sera question d'association en affaires, méfiez-vous des apparences trompeuses et ne jugez pas les gens à première vue. Usez de toute la diplomatie dont vous êtes doué.

24 octobre au 22 novembre (Scor-

La FARINE CHEF ROYAL assure

Toujours
UNE CUISSON PARFAITE



La Farine DE SUPER-QUALITÉ POUR TOUTES FINES



Offrez en cadeau de la

LINGERIE

GRANDE NOUVEAUTÉ: EN CHOIX POUR TOUS LES GOÛTS!

- ROBES DE CHAMBRE
- SLIPS
- HOUSE-COATS
- PANTIES
- BRASSIÈRES

Faites-vous également un cadeau à vous-même

Conservez votre ligne au moyen d'un LE GANT ou NATURE'S RIVAL

GENEVIEVE MOREL 273 1/2
CORSETIÈRE EXPERTE TELEPHONE: 2-3590

"Bleu et argent... c'est de chez Holt Renfrew!"



★ Chaque cadeau de Noël... de l'objet le plus simple à la plus riche fourrure... acheté chez H. R. sera enveloppé tel qu'illustré, sans frais additionnels.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

Montréal et ailleurs

Le lieutenant-colonel et madame Jay-P. Thomas ont reçu, samedi à Ottawa, en l'honneur de mademoiselle Lucile Pontaine et de son fiancé, le capitaine Didier Mathieu, de Fossey, attaché militaire à l'ambassade de France.

Le mariage de mademoiselle Réjane, fille de M. Lucien Leclerc, décédé, et de madame Esdras Herard, avec M. Sylvio Binette, fils du capitaine et de madame Hervé Binette, a eu lieu, samedi matin, en l'église Saint-Vincent de Paul de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé H. Boileau, cousin du marié, et pendant la messe, mademoiselle Dorjane Fontaine exécuta le programme de chant. Le sanctuaire était décoré, à cette occasion, de chrysanthèmes et de pompons. Le capitaine Hervé Binette était le témoin de son fils. Accompagnée de son beau-père, la mariée portait une robe de satin blanc à corsage ajusté et dont l'ampleur de la jupe formait traîne, un voile de tulle illusion maintenu sous un béguin de dentelle de Bruges et une gerbe de roses Tallman. Après une réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de pompons, M. et madame Binette partirent pour Toronto. La mariée portait alors une robe de crêpe vert, un chapeau et des accessoires brun africain.

M. et madame Pierre Charton et mademoiselle Marielle Charton, de Montréal, sont partis pour La Havane où ils feront un séjour de plusieurs semaines.

M. et madame J.-Arthur Vaillancourt et mademoiselle Pierrette Vaillancourt, de Montréal, sont partis, dimanche soir, pour un voyage de plusieurs semaines à Cuba.

M. et madame Ernest Gohier, de Montréal, et leur famille partiront la semaine prochaine pour Saint-Sauveur où ils passeront le temps des fêtes. M. et madame Guy Hackett et leur fils John, seront alors leurs invités.

M. et madame Lucien Rodier, de Montréal, ont reçu à dîner, mardi soir, en l'honneur de leur nièce, mademoiselle Lucienne Letondal, à l'occasion de son départ pour New-York et Chicago.

Coupons valides

SUCRE : Coupons Nos 46 à 67 inclusivement.
BEURRE : Coupons Nos 116 à 134 inclusivement.
VIANDES : Coupons Nos 33 à 57 ainsi que les coupons Nos P-1 à P-25 inclusivement.
VIANDE : Coupons Nos M-1 à M-16 inclusivement.
Les coupons de conserves P-22 à P-25 peuvent être employés à raison de 1/2 livre de sucre par coupon.
Tous les coupons ci-dessus mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

Les Fleurs
FLEURISTE
11 rue Saint-Jean
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hrs a. m. à 5.30 hrs p. m.

parfum d'enchantement



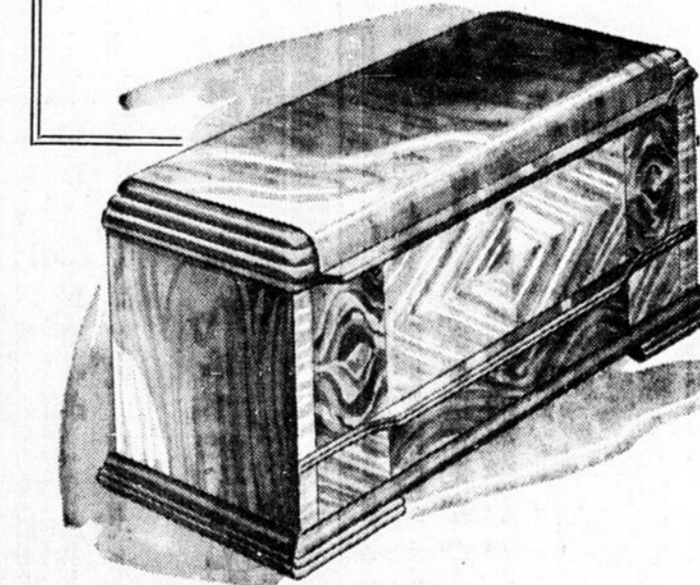
Ce parfum suave est le complément d'une série de produits de beauté, dont chacun vous enchantera...

Parfum 17.50;
5.75; 3.00
Eau de toilette 5.85
Poudre de talc 3.75
Poudre 3.00

HARRIET HUBBARD
Ayer

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion. Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

LE CADEAU IDÉAL POUR NOËL



Nous avons une forte quantité de **COFFRES DE CÈDRE** pour répondre à tous les besoins!

\$62.50
Quatrième plancher

Lindsay
203 rue Saint-Jean
QUÉBEC

- PARTICULARITÉS:**
- Construction en bois de choix
 - Fond, côtés, arrière, devant en bois à triple placage
 - Couvercle en bois à quintuple placage
 - Intérieur en cèdre rouge
 - Tiroir de 42" x 15 1/2" x 3 3/4" au bas
 - Extérieur en placage de ronce de noyer
 - Devant et dessus d'un beau poli brillant
 - Côtés polis semi-brillants
 - Serrure solide et de qualité
 - Bande de fermeture hermétique
 - Grandeur du coffre: 46 1/2" x 25" x 18 1/2"
 - Style moderne
 - Police d'assurance contre tout dommage par les mites durant 3 ans

IL N'EN COUTE JAMAIS PLUS—SOUVENT MOINS—POUR LA QUALITÉ

DICK TRACY



Tournez la figure au mur, Latouche, et tout de suite!

Cessez de vous gratifier. Tenez les mains au-dessus de la tête.

Lévez-vous, grand-mère! Vous avez été assez longtemps sans connaissance.

Vous ne vous en tirez pas comme cela, nids-pis-jés ne vous laissez pas —

J'ai une dé-fraction à me faire. Il faut que je me gratte.

Si vous vous gratifiez, vous vous faites mal. Si vous vous gratifiez, vous vous faites mal. Si vous vous gratifiez, vous vous faites mal.

JIGGS



Allons, qu'attendons-nous? La femme est hors de la ville, n'est-ce pas? Viens la partie commence à six heures chez Dinty.

Oh, je vois, elle veut s'assurer que tu es à la maison.

Oui, chérie, oui, ob, oui, oui, oui, oui, oui.

Viens, il commence à se faire tard!

Il faut que j'attende que ma femme me téléphone.

Où — consulte je puis sortir en paix — c'est elle qui appelle.

Quatre heures après.

Oui, oui, oui, oui, oui, oui.

D'UN MATIN À L'AUTRE

Par ROGER BUSSIERES

Il est bien probable qu'une autre grosse foule assistera à la partie entre le Royal de Montréal et les As de Québec, à Montréal, ce soir, alors que les plus grands rivaux de la ligue Senior de hockey se rencontrent pour la quatrième fois cette saison.

Défaits à deux reprises au commencement de la saison par le "Clan Carlin", les As ont réussi à infliger un échec par 4-2 aux meneurs du circuit Slater lors de leur dernière visite dans la cité de Champlain. Mais comme les joueurs de Lex Cook ne veulent pas être en reste avec l'équipe du Forum, ils se surpasseront afin de remporter une seconde victoire contre les leaders de la ligue. Le club local, qui a joué une partie de moins que le Royal, cherchera à remporter sa troisième victoire consécutive.

Depuis le 25 novembre dernier, les As ont battu tous les autres clubs du circuit, l'un après l'autre, et ce sont les seuls qui, jusqu'à présent, n'ont subi aucune défaite. L'équipe de la Vieille Capitale a joué deux parties de moins que le Royal et cela constitue un certain avantage, en ce qui concerne le classement.

L'équipe de Frank Carlin est toujours formidable et les joueurs montréalais attendent les notes de pied ferme. On prévoit un excitant duel entre les deux meilleurs gardiens de buts de la ligue Senior : Lionel Bouvrette et le jeune Jerry McNeil.

Bouvrette et McNeil continuent à se faire une lutte féroce chez les gardiens de buts. Bouvrette est encore au premier rang avec une moyenne de 2.8 ayant laissé pénétrer 42 lancers dans ses filets en 15 parties. McNeil le suit de très près avec une moyenne de 2.9. Le cerbere du Royal a laissé compléter 47 points en seize joutes.

En ne permettant pas aux Cataractes de Shawinigan d'enregistrer un seul point, mardi soir, de la joute disputée à Ottawa, Bill "Legs" Fraser, le spectaculaire cerbere des Sénateurs, est devenu le troisième gardien de buts de la ligue Senior à avoir obtenu un blanchissage depuis le début de la saison. Jerry McNeil et Jérôme Cotnoir, des Catarac-

tes de Shawinigan, sont les deux autres.

Un nouveau groupement sportif vient de naître dans la paroisse de St-Malo. Les nombreux jeunes qui font partie de cette nouvelle organisation sont tous pleins de bonne volonté et d'enthousiasme et ils comptent étendre leurs activités à plusieurs sports. Une ligue de quilles a déjà été formée ainsi qu'une section qui réunira sans doute plusieurs adeptes de "l'aport blanc". "La Jeunesse sportive de St-Malo", c'est le nom officiel du nouveau groupement, est aussi représentée dans la ligue de hockey. Belvédère, Souhaitons au président Georges-Henri Jobin et à ses collaborateurs tout le succès possible.

Les Bruins se rallient pour vaincre les Rangers par 8 à 7 à New-York

Boston, 20. — (P.A.) — Après avoir été tenus à trois parties nulles, les Bruins de Boston ont remporté une victoire hier en battant les Rangers de New-York par 8-7 devant une foule de 9 424 personnes, au Boston Garden. Herbie Cain compta le but victorieux alors qu'il ne restait que 41 secondes de jeu.

Juste comme les Bruins semblaient sur le point d'annuler pour la quatrième fois de suite, Bill Cowley fit une passe et le disque ricocha sur le patin de Terry Reardon. Cain s'empara du disque et le lança vivement dans le filet, alors qu'il se trouvait à environ six pieds des buts.

Frankie Brimsek participa à sa première partie devant les amateurs de Boston. Les Bruins s'assurèrent un avantage de 4-1 au début de la joute avant que Hank Guldup ne comptât un but pour permettre aux Rangers de se rallier.

Guldup scora trois buts et figura dans deux autres points, quoiqu'on ne lui crédita qu'une assistance. Cowley et Bobby Bauer complètent chacun deux buts pour les Bruins et les autres points du Boston furent enregistrés par Woody Dumart, Pat Egan et Reardon.

Table with 2 columns: BOSTON and NEW-YORK. Lists players and their statistics for the game.

ALIGNEMENTS BOSTON — But: Brimsek; Déf.: Egan, Crawford; Centre: Schmidt; Ailier: Bauer; Ailier: Auer; Ailier: Dumart. NEW-YORK — But: Rayner; Déf.: Moe, N. Colville; Centre: Laprade; Ailier: Auer; Ailier: Colville; Ailier: Dumart.

Après un petit coup "Chaser" arrange tout



Le bonheur ne dépend parfois que d'un souffle CHASERS chassent l'odeur de l'alcool, du tabac, de l'oignon. 5c

CONCESSIONNAIRES—JOHN STUART SALES 3-4037.

Advertisement for Schick Injector razor. Text: "Je n'ai jamais été tenté auparavant!" "Et tous les hommes qui figurent sur votre liste de cadeaux apprécieront un Rasoir Schick Injector." "Il permet de se raser mieux et plus vite 365 jours par an. Le rasoir Schick Injector est le seul avec changement de lame automatique qui épargne du temps et du tracas." Price: \$1.00. Includes: QUEL SUPERBE CADEAU POUR... AVEC 20 LAMES!

As-Limoilou blanchit Generals Boivin & Fils gagne; 2-0,3-2

Un triple de 612

M. Albert Vallières nous informait hier soir de M. Roland Beaudry, du club Calixte Ouellet, a roulé un triple de 612, hier soir, à la salle Palace, au cours d'une partie de la ligue de petites quilles Québec-District qui opposait le Ouellet à l'équipe de St-Sacrement. Beaudry a fait des parties de 201, 210 et 201. C'est là un bel exploit.

Pratique au Casting Club

Il y aura pratique du lancer, jeudi le 20 décembre, à notre nouveau local à la salle des chevaliers de Colomb, 38 Chemin Ste-Foy. Etant donné que c'est la dernière séance d'ici après les fêtes, la direction du Casting Club espère que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette pratique.

Samedi dernier, le 15 décembre, le Club recevait la visite de M. Gustave Prévost, directeur de l'Office de Biologie de l'Université de Montréal. Comme par les années passées, M. Prévost s'intéressait vivement son auditoire. Il est très intéressant d'apprendre de quelle manière on peut enseigner un lac, et surtout toutes les expériences faites par les biologistes en vue d'améliorer la pêche dans les lacs. Un grand nombre de membres et leurs amis se sont rendus pour entendre M. Prévost.

St-Maurice gagne par 3-1 à Sillery

Au cours d'une partie régulière de la ligue Intermédiaire indépendante de Sillery, le St-Maurice a remporté une victoire au pointage de 3-1 contre le club St-Michel. Guy Gadoury, brillant ailier droit du St-Michel, sauva son club d'un blanchissage vers la fin de la 3e période après que les trois points du club adverse eurent été enregistrés dans chacune des trois périodes.

Roger Marois, cerbere du St-Maurice, arêta plusieurs coups qui semblaient être certains. Deux des buts du club gagnant furent enregistrés alors que le St-Michel avait un homme au pénitencier. Paul Perreault, qui défendait la forteresse du club perdant, fit également des arrêts sensationnels lors qu'il se vit adversaires harcelaient son territoire.

A Giffard

L'ouverture officielle de la ligue Midjet de Giffard a eu lieu dimanche le 16 décembre. Quatre clubs composent cette ligue, ce sont : le Petit-Village, le Feuille d'Erable, les Alouettes et la Caisse Populaire. Les deux clubs en présence lors de cette joute, étaient le Feuille d'Erable et les Alouettes. La mise au jeu a été faite par M. l'abbé Louis-Philippe Méthot, vicaire de l'endroit, et M. Lucien Goulet, président du comité de la patinoire. Le résultat final fut de 2 à 2. Voici le sommaire de cette joute : 1re période : aucun point; 2e période : 1. Feuille d'Erable, Hawey (Vachon); 2. Alouettes, Perron; 3. Alouettes, Perron (Parent); 4. Alouettes, Perron (Parent); 5. Feuille d'Erable, Hawey; 6. Alouettes, Perron; 7. Alouettes, Perron; 8. Alouettes, Perron; 9. Alouettes, Perron; 10. Alouettes, Perron; 11. Alouettes, Perron; 12. Alouettes, Perron; 13. Alouettes, Perron; 14. Alouettes, Perron; 15. Alouettes, Perron; 16. Alouettes, Perron; 17. Alouettes, Perron; 18. Alouettes, Perron; 19. Alouettes, Perron; 20. Alouettes, Perron; 21. Alouettes, Perron; 22. Alouettes, Perron; 23. Alouettes, Perron; 24. Alouettes, Perron; 25. Alouettes, Perron; 26. Alouettes, Perron; 27. Alouettes, Perron; 28. Alouettes, Perron; 29. Alouettes, Perron; 30. Alouettes, Perron; 31. Alouettes, Perron; 32. Alouettes, Perron; 33. Alouettes, Perron; 34. Alouettes, Perron; 35. Alouettes, Perron; 36. Alouettes, Perron; 37. Alouettes, Perron; 38. Alouettes, Perron; 39. Alouettes, Perron; 40. Alouettes, Perron; 41. Alouettes, Perron; 42. Alouettes, Perron; 43. Alouettes, Perron; 44. Alouettes, Perron; 45. Alouettes, Perron; 46. Alouettes, Perron; 47. Alouettes, Perron; 48. Alouettes, Perron; 49. Alouettes, Perron; 50. Alouettes, Perron; 51. Alouettes, Perron; 52. Alouettes, Perron; 53. Alouettes, Perron; 54. Alouettes, Perron; 55. Alouettes, Perron; 56. Alouettes, Perron; 57. Alouettes, Perron; 58. Alouettes, Perron; 59. Alouettes, Perron; 60. Alouettes, Perron; 61. Alouettes, Perron; 62. Alouettes, Perron; 63. Alouettes, Perron; 64. Alouettes, Perron; 65. Alouettes, Perron; 66. Alouettes, Perron; 67. Alouettes, Perron; 68. Alouettes, Perron; 69. Alouettes, Perron; 70. Alouettes, Perron; 71. Alouettes, Perron; 72. Alouettes, Perron; 73. Alouettes, Perron; 74. Alouettes, Perron; 75. Alouettes, Perron; 76. Alouettes, Perron; 77. Alouettes, Perron; 78. Alouettes, Perron; 79. Alouettes, Perron; 80. Alouettes, Perron; 81. Alouettes, Perron; 82. Alouettes, Perron; 83. Alouettes, Perron; 84. Alouettes, Perron; 85. Alouettes, Perron; 86. Alouettes, Perron; 87. Alouettes, Perron; 88. Alouettes, Perron; 89. Alouettes, Perron; 90. Alouettes, Perron; 91. Alouettes, Perron; 92. Alouettes, Perron; 93. Alouettes, Perron; 94. Alouettes, Perron; 95. Alouettes, Perron; 96. Alouettes, Perron; 97. Alouettes, Perron; 98. Alouettes, Perron; 99. Alouettes, Perron; 100. Alouettes, Perron; 101. Alouettes, Perron; 102. Alouettes, Perron; 103. Alouettes, Perron; 104. Alouettes, Perron; 105. Alouettes, Perron; 106. Alouettes, Perron; 107. Alouettes, Perron; 108. Alouettes, Perron; 109. Alouettes, Perron; 110. Alouettes, Perron; 111. Alouettes, Perron; 112. Alouettes, Perron; 113. Alouettes, Perron; 114. Alouettes, Perron; 115. Alouettes, Perron; 116. Alouettes, Perron; 117. Alouettes, Perron; 118. Alouettes, Perron; 119. Alouettes, Perron; 120. Alouettes, Perron; 121. Alouettes, Perron; 122. Alouettes, Perron; 123. Alouettes, Perron; 124. Alouettes, Perron; 125. Alouettes, Perron; 126. Alouettes, Perron; 127. Alouettes, Perron; 128. Alouettes, Perron; 129. Alouettes, Perron; 130. Alouettes, Perron; 131. Alouettes, Perron; 132. Alouettes, Perron; 133. Alouettes, Perron; 134. Alouettes, Perron; 135. Alouettes, Perron; 136. Alouettes, Perron; 137. Alouettes, Perron; 138. Alouettes, Perron; 139. Alouettes, Perron; 140. Alouettes, Perron; 141. Alouettes, Perron; 142. Alouettes, Perron; 143. Alouettes, Perron; 144. Alouettes, Perron; 145. Alouettes, Perron; 146. Alouettes, Perron; 147. Alouettes, Perron; 148. Alouettes, Perron; 149. Alouettes, Perron; 150. Alouettes, Perron; 151. Alouettes, Perron; 152. Alouettes, Perron; 153. Alouettes, Perron; 154. Alouettes, Perron; 155. Alouettes, Perron; 156. Alouettes, Perron; 157. Alouettes, Perron; 158. Alouettes, Perron; 159. Alouettes, Perron; 160. Alouettes, Perron; 161. Alouettes, Perron; 162. Alouettes, Perron; 163. Alouettes, Perron; 164. Alouettes, Perron; 165. Alouettes, Perron; 166. Alouettes, Perron; 167. Alouettes, Perron; 168. Alouettes, Perron; 169. Alouettes, Perron; 170. Alouettes, Perron; 171. Alouettes, Perron; 172. Alouettes, Perron; 173. Alouettes, Perron; 174. Alouettes, Perron; 175. Alouettes, Perron; 176. Alouettes, Perron; 177. Alouettes, Perron; 178. Alouettes, Perron; 179. Alouettes, Perron; 180. Alouettes, Perron; 181. Alouettes, Perron; 182. Alouettes, Perron; 183. Alouettes, Perron; 184. Alouettes, Perron; 185. Alouettes, Perron; 186. Alouettes, Perron; 187. Alouettes, Perron; 188. Alouettes, Perron; 189. Alouettes, Perron; 190. Alouettes, Perron; 191. Alouettes, Perron; 192. Alouettes, Perron; 193. Alouettes, Perron; 194. Alouettes, Perron; 195. Alouettes, Perron; 196. Alouettes, Perron; 197. Alouettes, Perron; 198. Alouettes, Perron; 199. Alouettes, Perron; 200. Alouettes, Perron; 201. Alouettes, Perron; 202. Alouettes, Perron; 203. Alouettes, Perron; 204. Alouettes, Perron; 205. Alouettes, Perron; 206. Alouettes, Perron; 207. Alouettes, Perron; 208. Alouettes, Perron; 209. Alouettes, Perron; 210. Alouettes, Perron; 211. Alouettes, Perron; 212. Alouettes, Perron; 213. Alouettes, Perron; 214. Alouettes, Perron; 215. Alouettes, Perron; 216. Alouettes, Perron; 217. Alouettes, Perron; 218. Alouettes, Perron; 219. Alouettes, Perron; 220. Alouettes, Perron; 221. Alouettes, Perron; 222. Alouettes, Perron; 223. Alouettes, Perron; 224. Alouettes, Perron; 225. Alouettes, Perron; 226. Alouettes, Perron; 227. Alouettes, Perron; 228. Alouettes, Perron; 229. Alouettes, Perron; 230. Alouettes, Perron; 231. Alouettes, Perron; 232. Alouettes, Perron; 233. Alouettes, Perron; 234. Alouettes, Perron; 235. Alouettes, Perron; 236. Alouettes, Perron; 237. Alouettes, Perron; 238. Alouettes, Perron; 239. Alouettes, Perron; 240. Alouettes, Perron; 241. Alouettes, Perron; 242. Alouettes, Perron; 243. Alouettes, Perron; 244. Alouettes, Perron; 245. Alouettes, Perron; 246. Alouettes, Perron; 247. Alouettes, Perron; 248. Alouettes, Perron; 249. Alouettes, Perron; 250. Alouettes, Perron; 251. Alouettes, Perron; 252. Alouettes, Perron; 253. Alouettes, Perron; 254. Alouettes, Perron; 255. Alouettes, Perron; 256. Alouettes, Perron; 257. Alouettes, Perron; 258. Alouettes, Perron; 259. Alouettes, Perron; 260. Alouettes, Perron; 261. Alouettes, Perron; 262. Alouettes, Perron; 263. Alouettes, Perron; 264. Alouettes, Perron; 265. Alouettes, Perron; 266. Alouettes, Perron; 267. Alouettes, Perron; 268. Alouettes, Perron; 269. Alouettes, Perron; 270. Alouettes, Perron; 271. Alouettes, Perron; 272. Alouettes, Perron; 273. Alouettes, Perron; 274. Alouettes, Perron; 275. Alouettes, Perron; 276. Alouettes, Perron; 277. Alouettes, Perron; 278. Alouettes, Perron; 279. Alouettes, Perron; 280. Alouettes, Perron; 281. Alouettes, Perron; 282. Alouettes, Perron; 283. Alouettes, Perron; 284. Alouettes, Perron; 285. Alouettes, Perron; 286. Alouettes, Perron; 287. Alouettes, Perron; 288. Alouettes, Perron; 289. Alouettes, Perron; 290. Alouettes, Perron; 291. Alouettes, Perron; 292. Alouettes, Perron; 293. Alouettes, Perron; 294. Alouettes, Perron; 295. Alouettes, Perron; 296. Alouettes, Perron; 297. Alouettes, Perron; 298. Alouettes, Perron; 299. Alouettes, Perron; 300. Alouettes, Perron; 301. Alouettes, Perron; 302. Alouettes, Perron; 303. Alouettes, Perron; 304. Alouettes, Perron; 305. Alouettes, Perron; 306. Alouettes, Perron; 307. Alouettes, Perron; 308. Alouettes, Perron; 309. Alouettes, Perron; 310. Alouettes, Perron; 311. Alouettes, Perron; 312. Alouettes, Perron; 313. Alouettes, Perron; 314. Alouettes, Perron; 315. Alouettes, Perron; 316. Alouettes, Perron; 317. Alouettes, Perron; 318. Alouettes, Perron; 319. Alouettes, Perron; 320. Alouettes, Perron; 321. Alouettes, Perron; 322. Alouettes, Perron; 323. Alouettes, Perron; 324. Alouettes, Perron; 325. Alouettes, Perron; 326. Alouettes, Perron; 327. Alouettes, Perron; 328. Alouettes, Perron; 329. Alouettes, Perron; 330. Alouettes, Perron; 331. Alouettes, Perron; 332. Alouettes, Perron; 333. Alouettes, Perron; 334. Alouettes, Perron; 335. Alouettes, Perron; 336. Alouettes, Perron; 337. Alouettes, Perron; 338. Alouettes, Perron; 339. Alouettes, Perron; 340. Alouettes, Perron; 341. Alouettes, Perron; 342. Alouettes, Perron; 343. Alouettes, Perron; 344. Alouettes, Perron; 345. Alouettes, Perron; 346. Alouettes, Perron; 347. Alouettes, Perron; 348. Alouettes, Perron; 349. Alouettes, Perron; 350. Alouettes, Perron; 351. Alouettes, Perron; 352. Alouettes, Perron; 353. Alouettes, Perron; 354. Alouettes, Perron; 355. Alouettes, Perron; 356. Alouettes, Perron; 357. Alouettes, Perron; 358. Alouettes, Perron; 359. Alouettes, Perron; 360. Alouettes, Perron; 361. Alouettes, Perron; 362. Alouettes, Perron; 363. Alouettes, Perron; 364. Alouettes, Perron; 365. Alouettes, Perron; 366. Alouettes, Perron; 367. Alouettes, Perron; 368. Alouettes, Perron; 369. Alouettes, Perron; 370. Alouettes, Perron; 371. Alouettes, Perron; 372. Alouettes, Perron; 373. Alouettes, Perron; 374. Alouettes, Perron; 375. Alouettes, Perron; 376. Alouettes, Perron; 377. Alouettes, Perron; 378. Alouettes, Perron; 379. Alouettes, Perron; 380. Alouettes, Perron; 381. Alouettes, Perron; 382. Alouettes, Perron; 383. Alouettes, Perron; 384. Alouettes, Perron; 385. Alouettes, Perron; 386. Alouettes, Perron; 387. Alouettes, Perron; 388. Alouettes, Perron; 389. Alouettes, Perron; 390. Alouettes, Perron; 391. Alouettes, Perron; 392. Alouettes, Perron; 393. Alouettes, Perron; 394. Alouettes, Perron; 395. Alouettes, Perron; 396. Alouettes, Perron; 397. Alouettes, Perron; 398. Alouettes, Perron; 399. Alouettes, Perron; 400. Alouettes, Perron; 401. Alouettes, Perron; 402. Alouettes, Perron; 403. Alouettes, Perron; 404. Alouettes, Perron; 405. Alouettes, Perron; 406. Alouettes, Perron; 407. Alouettes, Perron; 408. Alouettes, Perron; 409. Alouettes, Perron; 410. Alouettes, Perron; 411. Alouettes, Perron; 412. Alouettes, Perron; 413. Alouettes, Perron; 414. Alouettes, Perron; 415. Alouettes, Perron; 416. Alouettes, Perron; 417. Alouettes, Perron; 418. Alouettes, Perron; 419. Alouettes, Perron; 420. Alouettes, Perron; 421. Alouettes, Perron; 422. Alouettes, Perron; 423. Alouettes, Perron; 424. Alouettes, Perron; 425. Alouettes, Perron; 426. Alouettes, Perron; 427. Alouettes, Perron; 428. Alouettes, Perron; 429. Alouettes, Perron; 430. Alouettes, Perron; 431. Alouettes, Perron; 432. Alouettes, Perron; 433. Alouettes, Perron; 434. Alouettes, Perron; 435. Alouettes, Perron; 436. Alouettes, Perron; 437. Alouettes, Perron; 438. Alouettes, Perron; 439. Alouettes, Perron; 440. Alouettes, Perron; 441. Alouettes, Perron; 442. Alouettes, Perron; 443. Alouettes, Perron; 444. Alouettes, Perron; 445. Alouettes, Perron; 446. Alouettes, Perron; 447. Alouettes, Perron; 448. Alouettes, Perron; 449. Alouettes, Perron; 450. Alouettes, Perron; 451. Alouettes, Perron; 452. Alouettes, Perron; 453. Alouettes, Perron; 454. Alouettes, Perron; 455. Alouettes, Perron; 456. Alouettes, Perron; 457. Alouettes, Perron; 458. Alouettes, Perron; 459. Alouettes, Perron; 460. Alouettes, Perron; 461. Alouettes, Perron; 462. Alouettes, Perron; 463. Alouettes, Perron; 464. Alouettes, Perron; 465. Alouettes, Perron; 466. Alouettes, Perron; 467. Alouettes, Perron; 468. Alouettes, Perron; 469. Alouettes, Perron; 470. Alouettes, Perron; 471. Alouettes, Perron; 472. Alouettes, Perron; 473. Alouettes, Perron; 474. Alouettes, Perron; 475. Alouettes, Perron; 476. Alouettes, Perron; 477. Alouettes, Perron; 478. Alouettes, Perron; 479. Alouettes, Perron; 480. Alouettes, Perron; 481. Alouettes, Perron; 482. Alouettes, Perron; 483. Alouettes, Perron; 484. Alouettes, Perron; 485. Alouettes, Perron; 486. Alouettes, Perron; 487. Alouettes, Perron; 488. Alouettes, Perron; 489. Alouettes, Perron; 490. Alouettes, Perron; 491. Alouettes, Perron; 492. Alouettes, Perron; 493. Alouettes, Perron; 494. Alouettes, Perron; 495. Alouettes, Perron; 496. Alouettes, Perron; 497. Alouettes, Perron; 498. Alouettes, Perron; 499. Alouettes, Perron; 500. Alouettes, Perron; 501. Alouettes, Perron; 502. Alouettes, Perron; 503. Alouettes, Perron; 504. Alouettes, Perron; 505. Alouettes, Perron; 506. Alouettes, Perron; 507. Alouettes, Perron; 508. Alouettes, Perron; 509. Alouettes, Perron; 510. Alouettes, Perron; 511. Alouettes, Perron; 512. Alouettes, Perron; 513. Alouettes, Perron; 514. Alouettes, Perron; 515. Alouettes, Perron; 516. Alouettes, Perron; 517. Alouettes, Perron; 518. Alouettes, Perron; 519. Alouettes, Perron; 520. Alouettes, Perron; 521. Alouettes, Perron; 522. Alouettes, Perron; 523. Alouettes, Perron; 524. Alouettes, Perron; 525. Alouettes, Perron; 526. Alouettes, Perron; 527. Alouettes, Perron; 528. Alouettes, Perron; 529. Alouettes, Perron; 530. Alouettes, Perron; 531. Alouettes, Perron; 532. Alouettes, Perron; 533. Alouettes, Perron; 534. Alouettes, Perron; 535. Alouettes, Perron; 536. Alouettes, Perron; 537. Alouettes, Perron; 538. Alouettes, Perron; 539. Alouettes, Perron; 540. Alouettes, Perron; 541. Alouettes, Perron; 542. Alouettes, Perron; 543. Alouettes, Perron; 544. Alouettes, Perron; 545. Alouettes, Perron; 546. Alouettes, Perron; 547. Alouettes, Perron; 548. Alouettes, Perron; 549. Alouettes, Perron; 550. Alouettes, Perron; 551. Alouettes, Perron; 552. Alouettes, Perron; 553. Alouettes, Perron; 554. Alouettes, Perron; 555. Alouettes, Perron; 556. Alouettes, Perron; 557. Alouettes, Perron; 558. Alouettes, Perron; 559. Alouettes, Perron; 560. Alouettes, Perron; 561. Alouettes, Perron; 562. Alouettes, Perron; 563. Alouettes, Perron; 564. Alouettes, Perron; 565. Alouettes, Perron; 566. Alouettes, Perron; 567. Alouettes, Perron; 568. Alouettes, Perron; 569. Alouettes, Perron; 570. Alouettes, Perron; 571. Alouettes, Perron; 572. Alouettes, Perron; 573. Alouettes, Perron; 574. Alouettes, Perron; 575. Alouettes, Perron; 576. Alouettes, Perron; 577. Alouettes, Perron; 578. Alouettes, Perron; 579. Alouettes, Perron; 580. Alouettes, Perron; 581. Alouettes, Perron; 582. Alouettes, Perron; 583. Alouettes, Perron; 584. Alouettes, Perron; 585. Alouettes, Perron; 586. Alouettes, Perron; 587. Alouettes, Perron; 588. Alouettes, Perron; 589. Alouettes, Perron; 590. Alouettes, Perron; 591. Alouettes, Perron; 592. Alouettes, Perron; 593. Alouettes, Perron; 594. Alouettes, Perron; 595. Alouettes, Perron; 596. Alouettes, Perron; 597. Alouettes, Perron; 598. Alouettes, Perron; 599. Alouettes, Perron; 600. Alouettes, Perron; 601. Alouettes, Perron; 602. Alouettes, Perron; 603. Alouettes, Perron; 604. Alouettes, Perron; 605. Alouettes, Perron; 606. Alouettes, Perron; 607. Alouettes, Perron; 608. Alouettes, Perron; 609. Alouettes, Perron; 610. Alouettes, Perron; 611. Alouettes, Perron; 612. Alouettes, Perron; 613. Alouettes, Perron; 614. Alouettes, Perron; 615. Alouettes, Perron; 616. Alouettes, Perron; 617. Alouettes, Perron; 618. Alouettes, Perron; 619. Alouettes, Perron; 620. Alouettes, Perron; 621. Alouettes, Perron; 622. Alouettes, Perron; 623. Alouettes, Perron; 624. Alouettes, Perron; 625. Alouettes, Perron; 626. Alouettes, Perron; 627. Alouettes, Perron; 628. Alouettes, Perron; 629. Alouettes, Perron; 630. Alouettes, Perron; 631. Alouettes, Perron; 632. Alouettes, Perron; 633. Alouettes, Perron; 634. Alouettes, Perron; 635. Alouettes, Perron; 636. Alouettes, Perron; 637. Alouettes, Perron; 638. Alouettes, Perron; 639. Alouettes, Perron; 640. Alouettes, Perron; 641. Alouettes, Perron; 642. Alouettes, Perron; 643. Alouettes, Perron; 644. Alouettes, Perron; 645. Alouettes, Perron; 646. Alouettes, Perron; 647. Alouettes, Perron; 648. Alouettes, Perron; 649. Alouettes, Perron; 650. Alouettes, Perron; 651. Alouettes, Perron; 652. Alouettes, Perron; 653. Alouettes, Perron; 654. Alouettes, Perron; 655. Alouettes, Perron; 656. Alouettes, Perron; 657. Alouettes, Perron; 658. Alouettes, Perron; 659. Alouettes, Perron; 660. Alouettes, Perron; 661. Alouettes, Perron; 662. Alouettes, Perron; 663. Alouettes, Perron; 664. Alouettes, Perron; 665. Alouettes, Perron; 666. Alouettes, Perron; 667. Alouettes, Perron; 668. Alouettes, Perron; 669. Alouettes, Perron; 670. Alouettes, Perron; 671. Alouettes, Perron; 672. Alouettes, Perron; 673. Alouettes, Perron; 674. Alouettes, Perron; 675. Alouettes, Perron; 676. Alouettes, Perron; 677. Alouettes, Perron; 678. Alouettes, Perron; 679. Alouettes, Perron; 680. Alouettes, Perron; 681. Alouettes, Perron; 682. Alouettes, Perron; 683. Alouettes, Perron; 684. Alouettes, Perron; 685. Alouettes, Perron; 686. Alouettes, Perron; 687. Alouettes, Perron; 688. Alouettes, Perron; 689. Alouettes, Perron; 690. Alouettes, Perron; 691. Alouettes, Perron; 692. Alouettes, Perron; 693. Alouettes, Perron; 694. Alouettes, Perron; 695. Alouettes, Perron; 696. Alouettes, Perron; 697. Alouettes, Perron; 698. Alouettes, Perron; 699. Alouettes, Perron; 700. Alouettes, Perron; 701. Alouettes, Perron; 702. Alouettes, Perron; 703. Alouettes, Perron; 704. Alouettes, Perron; 705. Alouettes, Perron; 706. Alouettes, Perron; 707. Alouettes, Perron; 708. Alouettes, Perron; 709. Alouettes, Perron; 710. Alouettes, Perron; 711. Alouettes, Perron; 712. Alouettes, Perron; 713. Alouettes, Perron; 714. Alouettes, Perron; 715. Alouettes, Perron; 716. Alouettes, Perron; 717. Alouettes, Perron; 718. Alouettes, Perron; 719. Alouettes, Perron; 720. Alouettes, Perron; 721. Alouettes, Perron; 722. Alouettes, Perron; 723. Alouettes, Perron; 724. Alouettes, Perron; 725. Alouettes, Perron; 726. Alouettes, Perron; 727. Alouettes, Perron; 728. Alouettes, Perron; 729. Alouettes, Perron; 730. Alouettes, Perron; 731. Alouettes, Perron; 732. Alouettes, Perron; 733. Alouettes, Perron; 734. Alouettes, Perron; 735. Alouettes, Perron; 736. Alouettes, Perron; 737. Alouettes, Perron; 738. Alouettes, Perron; 739. Alouettes, Perron; 740. Alouettes, Perron; 741. Alouettes, Perron; 742. Alouettes, Perron; 743. Alouettes, Perron; 744. Alouettes, Perron; 745. Alouettes, Perron; 746. Alouettes, Perron; 747. Alouettes, Perron; 748. Alouettes, Perron; 749. Alouettes, Perron; 750. Alouettes, Perron; 751. Alouettes, Perron; 752. Alouettes, Perron; 753. Alouettes, Perron; 754. Alouettes, Perron; 755. Alouettes, Perron; 756. Alouettes, Perron; 757. Alouettes, Perron; 758. Alouettes, Perron; 759. Alouettes, Perron; 760. Alouettes, Perron; 761. Alouettes, Perron; 762. Alouettes, Perron; 763. Alouettes, Perron; 764. Alouettes, Perron; 765. Alouettes, Perron; 766. Alouettes, Perron; 767. Alouettes, Perron; 768. Alouettes, Perron; 769. Alouettes, Perron; 770. Alouettes, Perron; 771. Alouettes, Perron; 772. Alouettes, Perron; 773. Alouettes, Perron; 774. Alouettes, Perron; 775. Alouettes, Perron; 776. Alouettes, Perron; 777. Alouettes, Perron; 778. Alouettes, Perron; 779. Alouettes, Perron; 780. Alouettes, Perron; 781. Alouettes, Perron; 782. Alou

Résultats la journée même... ESSAYEZ VOTRE CHANCE Une petite annonce publiée dans L'ÉVÉNEMENT le matin produira des résultats le jour de sa publication. Signalez: 7116

L'Événement - Journal est publié et imprimé sous des noms de la Couronne... Membre de la Presse Canadienne... TARIF des annonces classifiées L'ÉVÉNEMENT - JOURNAL TEL.: 7116

HOMMES DEMANDES PHARMACIEN licencié... LINGERIE DE SECONDE MAIN Quebec New Second Hand Jobbers... MACHINERIE A VENDRE

MAISON A VENDRE SITUÉE EN ARRIÈRE de la rue St-Cy... MATERNITÉ MATERNITÉ PRIVÉE, dirigée par un médecin d'expérience...

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes... PHILATELISTE TOUS les collectionneurs sont priés d'envoyer leur nom...

REPARATIONS DE MATÉLAS SACS VIDES Sacs vides demandés, à acheter, meilleur prix...

M. Pralley à Québec M. P.-L. Pralley, architecte, qui a complété les plans du pont projeté entre Québec et Lévis...

ELEVES DEMANDES INSTITUT J. THOMAS, 25 ST-STANLAS, tel. 2-7400... CHAQUEUX A VENDRE

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de marchandises...

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de marchandises...

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de marchandises...

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de marchandises...

AGENTS AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de marchandises...

Des élections chez les chaudronniers A sa dernière assemblée régulière, le local 6 de l'Union Canadienne des Chaudronniers et Constructeurs de Navires en fer a réuni à la présidence pour un 3e terme M. Alphonse Louché.

Les pertes de l'armée Ottawa, 20. — (PC) L'armée active canadienne a publié hier une autre liste de pertes, la 906 depuis le début du dernier conflit.

Montréal veut un marché central Au cours de la première assemblée annuelle de l'Association des Jardiniers-marchands de la région de Montréal, tenue récemment, M. Henri Dubord, économiste au ministère provincial de l'Agriculture, s'est prononcé en faveur de la construction, à Montréal, d'un vaste marché central où les cultivateurs pourraient déposer leurs produits qui seraient classés et pourraient figurer avantageusement à côté des produits étrangers.

Au Palais de Justice ne, alias Wells, est depuis hier l'hôte officiel de la prison locale de Québec, où le shérif lui a fait réserver une suite pour un an, après que le juge Lastra Roy l'eût condamné à 12 mois de prison.

CHEVEUX GRIS, SANS BEAUTÉ, SANS LUSTRE! On peut se fier à KOMOL. Dans 15 minutes on obtient des nuances et couleurs d'une beauté égale à celles de la nature.

WILL BRODRIQUE et son orchestre CE SOIR Chalet des Employés Civiques, Parc Victoria 9 h. 30 P. M. Prix d'entrée ordinaires

PILULES ROUGES POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure.

EXIGEZ LES VÉRITABLES PILULES ROUGES pour les femmes pâles et faibles Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Chronique de la RADIO Écoutez, aujourd'hui JEUDI, 20 DÉCEMBRE 8.30 CHRC - Nouvelles

CLASSIC AUJOURD'HUI ET DEMAIN LA TERREUR DE LA JUNGLE HEDY ROBERT LAMARR-WALKER JUNE ALLYSON

FRANÇAIS SERIE COMPLETE G-Men vs Black Dragon

FRANÇAIS SERIE COMPLETE G-Men vs Black Dragon

FRANÇAIS SERIE COMPLETE G-Men vs Black Dragon

FRANÇAIS SERIE COMPLETE G-Men vs Black Dragon

FRANÇAIS SERIE COMPLETE G-Men vs Black Dragon

Le procureur du Château déclara que l'offense était considérable, surtout le faux chèque, mais Bixby répondit qu'il n'y avait pas eu de fraude, puisque l'argent qu'il avait ainsi obtenu, il l'avait remis à la compagnie du Pacifique Canadien en achetant un billet de chemin de fer.

La cour d'Appel La cour d'Appel a rendu jugement dans douze causes inscrites sur le rôle de novembre de cette cour.

Le juge Lastra Roy l'eût condamné à 12 mois de prison. Bixby a comparu hier les menottes aux mains et la tête entourée d'un fort bandage.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

Le juge Lastra Roy l'a condamné à trois mois de prison pour obtention frauduleuse de logement au Château Frontenac et au Manoir St-Castin du Lac Beauport.

AMUSEMENTS Solide quatuor au Paris Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, René Dary et Odette Joyeux, vedettes du film "Hélène", dès samedi.

PRINCESSE Grand film d'actualité basé sur la vie et les amours de Dr Paul Joseph Gréber. "ENEMY OF WOMEN" Donald Woods et Claudia Dell

CANADIEN PIERRE RICHARD WILM et EDWIGE FEUILLERE "Stradivarius" En programme double avec Jules BERRY BALTHAZAR

GARTIER Aujourd'hui. Retour de deux succès exceptionnels! ROGART-BERGMAN-HENREID "CABALANCA" HAL B. WALLIS PROD. WAKNER BROS. HIT!

Jeunesse et Gaïeté Un film rempli de fraîcheur et amusant au possible! "My Love Came Back" EDIE ALBERT JANE WYMAN CHAS. WINNINGER SPRING BYINGTON

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

UN EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES COMM. DEMAIN! Elle aurait de beaucoup préféré être embrassée que contrainte. A 2 h, 45, 6h, et 9 h, 15

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le cl... fait p... la Vall... a été assemblé

Le club des employés civiques s'affilie à la zone de ski locale

Le club, de ski de l'Association sportive des Employés Civiques va faire partie de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent au cours de la saison 1945-46. C'est ce qui a été décidé lors de la dernière assemblée du club qui a été tenue au chalet, lundi soir dernier, sous la présidence de M. Chs Samson.

CONVENTION ANNUELLE DE LA COMPAGNIE

Colgate-Palmolive Peet & Co. Ltd.
Lundi, le 17 décembre 1945, avait lieu au chalet Frontenac la convention annuelle de la Compagnie Colgate-Palmolive, district de Québec. Mr. W. E. Pilote, président du District de Québec, présidait la réunion, et des résolutions importantes furent adoptées pour l'année 1946.

Mr. C. R. Vint, Président de la Compagnie au Canada, et Mr. F. A. Fisher, Gérant de la Division Est du pays, vinrent apporter leurs directives personnelles pour l'amélioration des conditions de vente dans notre Province, et l'on souligna l'importance de l'annonce dans les programmes radiophoniques "LA MINE D'OR" et "LES JOYEUX TROUBADOURS", ainsi que la publication constante et renouvelée des annonces dans les principaux journaux locaux. Ils exprimèrent aussi leur espoir de voir la production augmenter avec les nouvelles facilités pour se procurer des matériaux bruts.

Étaient présents à la Convention : Mlle Pauline Shink, M. Maurice Boutet, représentant pour le district de Québec, M. Gilles Samson, M. L.-G. Côté, M. Dumoulin, M. Édouard Caron, Sherbrooke, M. Yvan Duchesneau, Trois-Rivières, M. Armand Landry, Chicoutimi. A l'issue de la réunion, des vœux de succès furent présentés à M. Pilote pour la nouvelle année, et il fut félicité pour la magnifique travail d'organisation accompli durant la première année à la gérance du District de Québec.

MONSIEUR L'EMPLOYEUR

L'artisan-militaire aidera aussi à gagner la Paix!

Sa formation est complète. Son art est consommé.

HIER IL ÉTAIT
Photogrammètre, radiographe, ou calculateur au radar.

AUJOURD'HUI IL EST
Dessinateur, technicien en rayon X ou mécanicien-réparateur de dispositifs électriques.

Des milliers de militaires, repartis en 250 arts et métiers de spécialisation, se sont servis de leur compétence, de leur formation et de leur courage pour mener à bonne fin la plus dure besogne qu'on leur ait jamais confiée.

Les mêmes compétence, formation et courage sont maintenant à votre disposition!

Notre bureau a plusieurs demandes de placement d'ex-militaires qui se sont spécialisés dans un des 250 arts et métiers des services armés.

Précisez le type d'artisan qu'il vous faut.

L'artisan-militaire saura remplir la situation!

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell A. MacNamara
Ministre du Travail Sous-ministre

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4990.

Une "petite" robe destinée à une grande vogue. Une nouvelle encolure, accentuée de broderie, une jupe abondamment plissée, toutes des choses faciles à réaliser.

Le patron 4990 se vend dans les grandeurs : 12, 14, 16, 18, 20. De grandeur 16, il requiert 2 verges et 5-8 dans le tissu de 39 pces de largeur. Le patron pour la broderie est aussi inclus.

Écrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, si vous l'avez. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Soirée d'ouverture

C'est ce soir, à 9 heures précises, que le club de ski de l'Association Sportive des Employés Civiques fera officiellement l'ouverture de sa cinquième saison, sous la présidence du président du club, M. Chs Samson. Pour la circonstance, une grande soirée de danse sera offerte aux nombreux habitués du chalet des Employés Civiques ainsi qu'à tous les adeptes du ski de la ville de Québec et du district.

Plusieurs invitations ont été faites, entre autres, à Son Honneur le maire de Québec, M. Lucien Borne, l'hon. Wilfrid Hamel, M.A.L., au trésorier de la ville, M. C.-R. Fontaine, au commissaire industriel de la ville, M. Armand Viau, aux principaux directeurs du ski de notre ville, entre autres, MM. Frs. Pichard, président de la Zone de la Vallée du St-Laurent; Pierre Lemieux, secrétaire de la même organisation; Albert Liberté, président du Québec Ski Club; Robert Poirier, président du club de Ski des Employés Civiques; Augustin Gignac, président du club de la Voie; Ray, Ferland, du Ski Section; Wilfrid Samson, président de la Commission Athlétique de Québec, les journalistes, etc.

Soirée récréative de la perception

Les employés du service de la perception de l'hôtel de ville se sont amusés ferme, hier soir, à une soirée récréative organisée à leur intention au chalet des employés de la cité, au parc Victoria. Cette soirée était agrémentée d'une distribution de prix aux épisodes fantaisistes et de sketches, notamment.

Le maire Lucien Borne et les échevins Noreau, Poulin, Matte, Boutet, Michaud et Caron figuraient parmi les invités d'honneur, et l'on remarqua aussi MM. C.-R. Fontaine, André Leclerc, assistant-greffier de la cour du recorder, et des membres du personnel de différents autres services municipaux. Le maire a remercié les employés de leur invitation et leur a formulé ses vœux pour la Noël et le Nouvel An. M. Turcotte, chef de la perception, qui agissait comme maître de cérémonie, a également adressé la parole pour remercier son personnel du bon travail et de la coopération efficace qu'il a fournis au cours de l'année. Il a offert ses vœux à l'occasion des fêtes.

Les Cités-Jardins en Cour supérieure

Montréal, 20. — (P.C.) Le juge Louis Boyer, de la division des juges requêtes de la Cour supérieure, a réservé son jugement, hier, dans le cas de la requête de créanciers demandant que la Cour émette un ordre de faillite contre la Corporation des Cités-Jardins de Québec et autres. Une réunion des créanciers et des détenteurs de parts pour constituer un liquidateur et, en attendant une telle nomination, que M. Albert Lamarre, syndic, désigné comme liquidateur temporaire.

Antonio Garneau, avocat de la corporation des Cités-Jardins, a opposé la requête, alléguant que la corporation est exempte de la loi des faillites. Il a dit que la corporation n'est pas un corps commercial, à base de profits, ou une société de construction mais une société coopérative établie pour la protection et la défense des intérêts économiques de la classe ouvrière et que, comme telle, elle est soumise à la loi des syndicats coopératifs de la province de Québec en vertu de laquelle elle est incorporée. M. Garneau a soumis une motion demandant à la Cour de sanctionner une réunion des créanciers, dans le but de recevoir une proposition d'arrangement en vertu de la loi du concordat entre compagnies et créanciers.

Le prix du poulet rôti à la broche

Ottawa, 20. — La Commission des prix et du commerce a annoncé hier qu'on a fixé à \$1.10 la livre le prix maximum auquel une personne peut vendre tout morceau ou une carcasse de poulet rôti à la broche. Le nouveau décret est entré en vigueur le 17 décembre et détermine que toutes les ventes faites au prix indiqué ne valent que pour les poulets non farcis.

L'ordonnance détermine également que les poulets farcis rôtis à la broche tombent sous le coup des prix maximum établis par l'administrateur de la viande, à la Commission des prix et du commerce.

elle donne un goût qui plaît aux hommes

HEINZ
jaune et brune

57

Un libéral et un conservateur élus

Summerside, I.P.E. 20. — (P.C.) Un libéral et un conservateur progressiste ont été élus lors d'élections partielles, à l'île du Prince-Édouard, dans le comté de Prince-Hier. Ces résultats laissent la position des partis à l'Assemblée législative comme elle était à la suite de la dernière élection générale provinciale. Les libéraux détiennent 20 sièges et les conservateurs les dix autres.

Au siège No 5 de Prince, le candidat libéral, Morley M. Bell, a remporté une écrasante majorité. L'avocat de Summerside a défait le candidat C.C.F., Douglas Macfarlane, cultivateur de Bedouque et ancien secrétaire provincial de la C.C.F. Bell a recueilli 569 votes contre 51 pour Macfarlane, dans les neuf poils du comté. Ce siège avait été rendu vacant par la démission de E.-H. Strong, qui s'est présenté à la dernière élection fédérale. A la dernière élection provinciale, M. Strong avait remporté le siège comme conservateur progressiste.

Nouvelle salle à Val-St-Michel

Dimanche prochain, à deux heures et demie, une nouvelle salle publique à Val-St-Michel, sera bénite par M. l'abbé Desjardis, curé de St-Gérard-Magella. M. l'abbé Noël Lacroix, du séminaire de Québec, et M. Tancred Gignac, maire de Val-St-Michel, assisteront à cette cérémonie. On invite cordialement le public, et principalement les citoyens, à assister à la messe à Val-St-Michel.

Décès de madame Arthur Imbeault

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame Arthur Imbeault, née Adéline Arduin, décédée le 18 décembre, à l'hôpital du St-Sacrement, à la suite d'une longue maladie.

Le Puncher arrivera dimanche

Halifax, 20. — (P.C.) Le H. M. S. Puncher, avec un équipage canadien, censé arriver avec environ 500 vétérans canadiens vendredi, ne sera pas ici avant dimanche matin, on déclare hier soir les autorités navales.

URBANISTE



M. R.-A. STAPELES vice-président de J.-J. Gibbons Limited, a été récemment nommé au Town Planning Board de la ville de Toronto et cette semaine réuni pour la 12e année consecutive président de la Canadian Automobile Association et pour la 5e année consecutive président de la National Parks Association of Canada.

Le F. Dumas à Québec

Le R. Frère Arthur Dumas, o.m.i., de la mission St-François-Xavier, dans le nord de l'Alberta, est présentement à Québec pour y passer les fêtes de ses parents, M. et Mme Arthur Dumas, de St-Roch. C'est la première visite du religieux à sa famille depuis huit ans. Sa dernière visite a coïncidé avec le grand concours eucharistique de Québec. Le R. Frère Dumas, typographe au "Soleil".

La mise en conserve des fèves au Canada

Ottawa, 20. — La Commission des prix et du commerce a annoncé hier qu'il moins d'une permission spéciale du sous-administrateur des fruits et des légumes conditionnés, aucune personne ne saurait, au cours de la période de douze mois qui suivra le 31 mars 1946 et au cours de toute autre période de douze mois par la suite, mettre en conserve, pour la vente au Canada, plus de 50 pour cent de la quantité de fèves mises en conserve qu'elle avait empaquetées au cours de l'année de calendrier 1941.

Admis à l'étude de la profession d'ingénieur

On nous signale qu'une information parue dans notre journal, il y a quelque temps, laissait entendre que M. Georges-E. Dionne est admis dans la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec. M. Dionne a simplement été admis à l'étude de la profession. Il doit faire une période de cléricature de cinq années sous brevet avec un membre de la Corporation et passer ensuite avec succès les divers examens de la Corporation, avant d'être admis à pratiquer comme ingénieur ou à s'identifier avec le titre d'ingénieur.

La mauvaise haleine de l'enfant est souvent signe de trouble d'estomac

Épargnez le temps de votre médecin. Pour les petits troubles digestifs dont les enfants souffrent souvent après un excès de bonbons ou de sucreries, donnez des Tablettes Children's Own, le nouveau correctif pour les enfants de 15 ans. Elles agissent rapidement pour adoucir l'estomac et éliminer les résidus des déchets nuisibles. Leur effet est doux mais certain. Vous ne savez pas quand vous aurez besoin des Tablettes Children's Own... écrivez-nous un petit mot aujourd'hui à la pharmacie. Seulement 25c.

Dernière séance du cabinet avant Noël

Ottawa, 20. — (P.C.) Le cabinet a tenu sa dernière réunion avant Noël hier, séjournant durant trois heures dans la matinée et l'après-midi. Rien ne fut annoncé des sujets discutés.

Les vétérans

(Suite de la page 9)

l'augmentation des vétérans, par l'entremise du président de son Comité des Anciens Combattants, M. Jean Vallée, un aperçu de ses projets et de ses activités pour le rétablissement des démobilisés. Dans un mémoire préparé conjointement avec M. Jean Gagné, secrétaire du comité, M. Vallée dit que la Chambre d'Éducation pour la jeunesse de la mentalité publique sur toutes les questions se rapportant au rétablissement des anciens combattants et d'intégration dans la vie civile. On veut aussi faciliter le placement direct des vétérans par une campagne auprès des employeurs et des citoyens en vue de l'industrie afin qu'ils apprécient davantage la valeur du vétéran comme travailleur individuel. Enfin, on désire cimenter l'entente entre les syndicats catholiques, les unions internationales, les comités paritaires et tout autre organisme du travail et d'employeurs pour que de cette entente résultent un embouchage rapide et un meilleur rendement des vétérans.

Le sujet du forum public projeté entre les employeurs et les vétérans a été décidé de tenir d'abord plusieurs assemblées particulières entre les représentants des organismes gouvernementaux et civils pour que chacun de ceux-ci soient bien au courant des possibilités éventuelles de l'entente des règlements et des lois qui peuvent les affecter et qu'ils puissent mettre eux-mêmes en pratique. Ces assemblées empêcheraient aussi un chevauchement inutile dans les services qu'ils peuvent être appelés à rendre individuellement.

Il est suggéré que chaque unité qui a fait partie de l'armée canadienne soit requise de fonder une amicale dans chaque ville, et surtout à Québec. A son licenciement, le soldat serait obligé pratiquement de passer à cette amicale, dont il pourrait recevoir des conseils, de l'aide et une direction pratique. La suggestion a aussi été faite de tenir des forums régulièrement pour offrir aux militaires à la veille d'être licenciés, l'opportunité de rencontrer des employeurs éventuels ou leurs représentants, qui pourraient leur fournir des renseignements et une ligne de conduite. Ainsi les vétérans récemment revenus d'outre-mer pourraient être gardés au camp pour profiter de ces avantages, et pendant dix ou quinze jours on leur fournirait l'occasion de se renseigner plus à fond sur les avantages et les méthodes de démobilisation et de rétablissement.

La tempête a malmené

(Suite de la 1ère page)

La tempête a malmené les navires de la région, et les avions au sol et forçant les autorités à fermer les écoles et les bureaux administratifs locaux.

Une neige épaisse dans la région de New-York obligea tous les avions de demeurer au sol aux aéroports La Guardia et Newark. On s'attendait hier soir à une chute d'une douzaine de pouces.

Une avouglante tempête de neige accompagnée d'un vent de 40 milles à l'heure souffla sur le sud de la Nouvelle-Angleterre, accumulant de six à douze pouces de neige, causant au moins deux morts et paralysant à peu près toute circulation.

Hier soir le bureau météorologique émit la prédiction que la neige continuerait de choir jusqu'à ce midi.

Le département des travaux publics du Massachusetts mobilisa plus de 500 véhicules motorisés pour débarrasser les grandes routes.

Les grands magasins à rayons de Boston, ordinairement ouverts le mercredi soir, fermèrent leurs portes à cause de la tempête.

IN MEMORIAM

AUDETTE — A Québec, le 18 décembre 1945, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Georges-N. F. Audette, épouse de Bernard Audette. Les funérailles auront lieu samedi matin, le 20 décembre, à 8 heures, à l'église St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.

GAUTHIER — A Québec, le 18 décembre 1945, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédé M. Thodé Gauthier, époux de dame Lillian Dufour. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, à l'église St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.

MACKAY — Le 18 décembre 1945, est décédée Henrietta A. Mackay, garde-malade C.A.M.C. de la guerre 14-18, fille de feu M. et Mme Peter Mackay, de Lévis, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi à 2 heures, à l'église St-Mathieu, et de là au cimetière Mount Hermon. 193212

Echanges d'étudiants entre les Nations unies

Environ six vétérans ont été invités à témoigner devant la Commission, et tous se sont déclarés heureux de leur rétablissement dans le civil. D'intéressantes suggestions ont été apportées par l'un d'eux, M. Omer Pouliot, qui proposa qu'une entente soit conclue entre les gouvernements des Nations unies pour établir l'échange d'étudiants entre les pays, et cet échange d'étudiants pourrait aussi se faire entre les universités canadiennes. Le col. Bovey dit que cette suggestion devrait intéresser particulièrement les représentants du Canada aux réunions de l'éducation à Londres.

Services Spécialisés

"P. FERLAND" INC.
TEINTURERIE, NETTOYERIE EXPERT, Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pour tous les risques d'un nettoyage "BON MARCHÉ" (secondé qualité), quand vous faites faire un nettoyage, tout a fait raisonnablement, P. FERLAND, 103-107 DU PONT (G. 4331). VC-CDHC-74108-5

TEINTURERIE MATHIEU LEBLANC, Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. Le RUE ST-ALBERT QUÉBEC. Tél. : 4-1600. SIK-CDHC-57823-E

Echos de l'hôtel de ville

(Suite de la page 3)

La ville vendra à l'enchère l'immeuble situé à 111 St-Pierre, qui a servi durant la guerre comme hutte de la marine des Chevaliers de Colomb. La mise à prix de l'immeuble est de \$30,000. Cet immeuble est actuellement évalué à \$40,000 par la ville.

Messe annuelle d'actions de grâce
Le comité administratif a organisé hier après-midi une suggestion de l'échevin L.-E. Caron en faveur de l'établissement d'une messe annuelle d'actions de grâce du conseil de ville. La suggestion a été proposée par l'échevin Arthur Poulin, membre du comité administratif, et adoptée à l'unanimité. Le maire a dit qu'il conviendrait que cette messe ait lieu à la fin de l'année ou au début de la prochaine. En faisant sa suggestion, l'échevin Caron a félicité le maire et les représentants de Québec pour le travail qu'ils ont accompli à l'occasion du congrès de l'Union des Municipalités.

L'égout collecteur
Le maire a annoncé hier après-midi à ses collègues que le gouvernement fédéral a accepté, par un arrêté ministériel, d'entreprendre les travaux de parachèvement de l'égout collecteur et la construction de l'égout de pompage. Le montant des travaux décidés est de \$1,340,000 et les fonds déjà autorisés pour commencer les travaux s'élevaient à \$200,000.

Durant l'hiver — cette saison de rhume et de grippe — Vous avez besoin de ces oranges de la Californie ensoleillée

Oui, ces oranges navel uniques ne viennent qu'en Californie. Un sol fertile, des jours ensoleillés et des nuits fraîches contribuent à donner aux navel de Californie une saveur plus riche, une couleur plus vive et PLUS DE VITAMINES par verre.

Vous avez particulièrement besoin de nutrition et de vitamines en hiver... pour accroître votre résistance à l'infection. Goûtez la saveur supérieure — bénéficiez de la valeur supérieure de santé des navel de Californie.

PLUS DE VITAMINES — La science le prouve!

Les jus d'orange navel de Californie donne plus de vitamines C et A, plus de calcium. Le fait est démontré par six années d'épreuves scientifiques. Les navel de Californie fournissent également d'utiles quantités de vitamines B.

COULEUR PLUS BRILLANTE — Ça se voit!

Le zeste des oranges navel de Californie est net et brillant. Elles ont un jus doré. Agréables à la vue... délicieuses au goût.

SAVEUR PLUS RICHE — Votre goût vous le dit!

Vous n'avez qu'à en manger pour vous convaincre. Les navel de Californie ont un goût particulièrement fin et tentant... une richesse délicate qui en fait les premières pour le jus et tout usage.

Le nombril signifie SANS PÉPINS!

Oui, sans pépins! Plus faciles à peler, à trancher et à sectionner. Servez-les en salade, dans les desserts et dans la boîte de lunch — pour un bon goûter à toute heure.

PREMIÈRES POUR LE JUS... et toute fin!

Sunkist

HEINZ
jaune et brune

57

M. J. Desgagné élu président

M. J. Desgagné a été élu président de l'Association des Assureurs-Vie, où il remplace M. R. Casault, qui devient président honoraire. Les autres officiers choisis pour la prochaine année sont MM. R. Drolet, 1er vice-président; J. R. Morisset, 2e vice-président; J. M. R. Méthot, secrétaire-trésorier. Le résultat du scrutin a été révélé hier midi par le président de l'élection, M. J.-A. Duchaine, au déjeuner des Assureurs-Vie.

Le directeur élu pour 1946 est MM. A. Giguère, P. Giguère, A.-C. McPhee, E. Richard, P. Beny, J.-A. Tardif et J.-A. Tremblay. Après le rapport des activités de l'année écoulée, lu par M. Méthot, M. R. Casault, président sortant de charges, dit quelques mots de félicitations aux heureux membres, remerciant tous et chacun pour leur dévouement désintéressé, souhaitant les meilleures années pour l'avenir.

Collaboration publique

Encore cette année, le maire Lucien Borne fait appel à la population de Québec et invite à collaborer avec le personnel des Postes à l'occasion de la période des fêtes. Il y a un encombrement et, afin de diminuer autant que possible le travail des postiers, d'obtenir un service excellent, mettons à la poste au plus tôt nos envois, lettres, colis et cartes, etc., pour Noël et le jour de l'an.

L'enrôlement dans la marine canadienne

Ottawa, 20.—(PC) Le recrutement pour la marine canadienne d'après-guerre commencera au début de la nouvelle année, mais avant le commencement de la campagne le ministre de la Défense, l'hon. Douglas Abbott, annoncera les conditions de service, à-t-on appris, ici, hier.

Les plans pour la campagne de recrutement prennent déjà forme et sont suffisamment avancés dans certaines divisions pour permettre l'enrôlement de nouvelles recrues dès maintenant. Des porte-parole au ministère de la marine ont refusé de commenter une dépêche de Montréal citant le capitaine Mackenzie R. Campbell, commandant de la division de recrutement de Montréal, comme ayant dit que l'équivalent du 10e grade serait considéré comme le standard requis d'instruction pour être accepté dans la marine, que l'on recruterait des jeunes de 17 à 25 ans et que la période d'enrôlement serait de 5 ans au lieu de sept comme auparavant.

On a appris, cependant, que les commandants de division avaient reçu le détail des conditions de services et des plans de recrutement et qu'ils avaient eu la permission de faire des déclarations à ce sujet desquelles seraient prêts à recevoir des recrues. La déclaration générale, cependant, devrait être faite par M. Abbott. On s'attend que le ministre de l'air, le colonel Gibson, annonce les conditions d'enrôlement dans l'aviation d'après-guerre au début de la nouvelle année. Jusqu'à récemment, seuls les anciens membres des trois services armés avaient droit de demander leur enrôlement dans les forces armées, qui disparaîtront le 30 septembre, 1947, lorsque les forces permanentes seront établies. La marine, croit-on, sera le premier service à accepter des nouvelles recrues. On s'attend que les hommes qui signent pour faire partie des forces armées formeront le noyau des services permanents qui doivent se totaliser à 55,000 hommes.

Au Palais de Justice

Pendant qu'on préparait la fête de l'amitié, on volait au héros une bouteille de... 5 cents!

"Donc ce soir-là, il y avait un déficit de 5 cents!" — Bixby apprend, les menottes aux mains, qu'il logera 12 mois à la prison de Québec.

Par un beau jour soir de septembre, le 27 exactement, alors que les amis et employés d'un restaurateur de Québec se préparaient à lui faire une fête de nuit à tout casser, un homme vêtu en pantalons de la marine glissa une bouteille de bière dans sa ceinture et sortait subrepticement du restaurant, pendant que deux agents de la police des liqueurs, qui avaient observé la scène, préparaient une charge judiciaire contre le héros de la fête.

Cette cause a été entendue hier aux Sessions de la Paix, que préside l'honorable juge Laetare Roy. La Commission des Liqueurs accusait le restaurateur d'avoir fait une vente illégale de liqueurs en permettant que de la bière vendue dans un restaurant en sorte avant d'avoir été consommée. Cependant, le principal témoin de la poursuite était absent de la cour. Le procureur de la Commission a déclaré qu'il était à Ottawa et que sa preuve était suffisante.

Les deux détectives des liqueurs ont raconté que le marin en question avait demandé de la bière en entrant. Comme le serveur lui représentait qu'on ne servait pas de liquides sans repas et qu'elle se contentait d'un verre de bière, "Je n'ai pas faim", dit-il. — "Ça ne fait rien, il faut un repas!" — "Apportez la bière tout de même". Ces témoignages ont été niés par la jeune fille en service ce soir-là, qui a juré qu'elle n'avait pas servi de liquides sans repas et qu'elle se contentait scrupuleusement à cet ordre qui était une condition de son engagement.

Cette cause a donné lieu à deux exhibitions: d'abord une exhibition de trois jeunes filles et d'une jeune dame, afin de faire identifier par les détectives celle qui les avait servis, puis exhibition des détectives à 50 cents chacune et deux bouteilles au total à \$1 chacune. Ils payèrent à la serveuse qui ne rapporta pas de monnaie et qui ne présentait pas de facture. A un moment, le pantalon marin demanda à la jeune fille d'apporter la boisson à l'extérieur, et la jeune fille ayant répondu: "Je ne suis pas supposée de le voir".

Arbre de Noël dépeupillé

Plus d'une centaine d'enfants ont assisté hier après-midi, au dépouillement d'un superbe arbre de Noël organisé pour eux par la cantine des quartiers généraux de l'armée à Québec.

Cette fête, organisée par le major Samuel Méthot et le caporal Omer Tardif, en charge de la cantine, pour les enfants du personnel des quartiers généraux, a remporté un magnifique succès. Des jouets de toutes sortes, des friandises ont été distribués à tous les enfants.

Le père G. Poulin et le socialisme

"En cette époque d'après-guerre où les racines mêmes de notre civilisation chrétienne sont secouées par les courants et mouvements révolutionnaires faut-il assez regretter l'attitude égoïste de certains riches de chez nous qui se refusent à accepter leurs responsabilités sociales. Dans ce problème de l'équilibre des droits de l'individu et des droits du groupe qui se pose si tragiquement à la conscience moderne, les catholiques de l'heure présente n'ont pas plus le droit de s'indigner totalement à la solution capitaliste qu'à la solution socialiste, déclarait hier midi le R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M., directeur des études de la faculté des Sciences sociales à l'Université Laval, dans une causerie devant la Société St-Jean-Baptiste.

Sous le titre le "Socialisme et ses dangers", le conférencier a d'abord montré les développements du socialisme, qui a connu des fortunes si diverses. Alors qu'il y a quelques années on prédisait la fin définitive du socialisme devant les triomphes du communisme et des régimes totalitaires, le socialisme est aujourd'hui partout; il préside aux destinées du monde en inspirant les dirigeants des empires russe et britannique; il a gagné les masses françaises, allemandes, chinoises; il opère jusque sous nos yeux et peut-être pouvons-nous déjà prévoir qu'il balaira bientôt les derniers vestiges de l'ère capitaliste.

Le père Poulin s'attacha alors à exposer la nature et les dangers du socialisme, dont il pose comme éléments essentiels: la négation de la propriété privée et l'étroite subordination de l'individu à l'Etat, pour ensuite définir "un système d'organisation économique et sociale dans lequel l'Etat devient le seul propriétaire de toutes les sources de la production et des moyens de distribution et assume lui-même la direction des principales activités humaines". Le P. Poulin appuie sa définition par un substantiel exposé de la philosophie

Edsel Harris subira son procès

Montréal, 20.—(PC) Au cours de son examen volontaire, Edsel Harris, âgé de 19 ans, fut renvoyé hier, par le juge Omer Legrand, à la Cour du banc du roi pour y subir son procès. Il est accusé du meurtre d'un vieillard de 83 ans, M. Aldéric Brodeur, qui est mort des suites d'une attaque faite au moyen d'un bâton de baseball dans le hangar de sa propriété du nord-est de la ville, au cours du mois dernier.

L'enquête préliminaire relative à l'accusation portée contre Liane Labelle, âgée de seize ans, comme complice dans une affaire de vol avec un instrument dangereux en relation avec la mort de Brodeur a été ajournée au 8 janvier, après que le conseil de la défense et le procureur de la Couronne eussent affirmé que la préparation insuffisante de cette cause les empêchait de procéder dans la journée d'hier.

"Ca, c'est du bon café!"



LE CAFÉ "SALADA"

VALEUR de \$12,000

Cette maison sera construite au choix du propriétaire dans la paroisse Saint-Fidèle, Québec.

Conseil LAVAL
113 FLEURIE 2721 QUÉBEC



ou \$10,000 remis en argent

11 PRIX DE CONSOLATION
Un de \$500 — dix de \$100

Chaque prix est converti en obligations de la Victoire

Adressez votre souscription au Comité de "Souscription"

CONSEIL LAVAL
No 2721 113 FLEURIE QUÉBEC

Un reçu officiel vous sera adressé sous peu

POLLACK PAS DE COMMANDES PAR TELEPHONE D'ICI AU JOUR DE L'AN S. V. P.

La pression dans les affaires est tellement forte actuellement que cela prend tout le temps de notre personnel et tous nos efforts pour donner satisfaction.

Ceci est autant dans votre intérêt que dans le nôtre. Souvent les renseignements donnés par nos employés, avec la meilleure intention, sont causés de mésententes. Vous vous informez si nous avons tel genre de marchandise, telle couleur, telle grandeur, nous vous répondons "oui" et lorsque vous arrivez au magasin le stock, durant ce temps a déjà été vendu... et dans d'autres cas on vous répond que nous n'avons pas ce que vous désirez et le temps que vous vous rendez au magasin nous en recevons.

La meilleure solution est de

VOUS RENDRE AU MAGASIN POUR VOS ACHATS

Dans 90% des cas, vous trouverez ce dont vous avez besoin ou quelque chose de semblable. Nous sommes à votre disposition pour vous aider de toutes les façons possibles.

En cas d'erreur ou d'oubli de paquets, pour éviter des retards, ne demandez pas s.v.p. à parler au commis qui vous a servi, comme ils sont toujours occupés et qu'il est difficile de laisser un client, il ne pourra pas venir au téléphone. Parlez au bureau d'information, il s'occupera de votre cas pour vous donner satisfaction.

MERCI

Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

75-95 St. JOSEPH TEL. 4-4661

POLLACK CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE

Réponse de la Ford à Québec

M. Armand Viau, commissaire industriel de Québec, a déclaré hier à l'hôtel de ville qu'il a reçu une réponse de M. F. Thompson, assistant-secrétaire de la Ford Motor Company, à Dearborn, Mich., à une lettre qu'il lui a adressée pour inviter la compagnie à établir une usine en notre ville.

M. Thompson suggère d'adresser la requête à la section canadienne de la compagnie, à Windsor, Ont.

Récentement, le conseil de ville félicitait Henry Ford II à l'occasion de sa nomination à la présidence de la Ford Motor Company et invitait par la même occasion le chef de la compagnie à organiser une usine à Québec.

Dans l'intervalle, une rumeur qui circulait à Québec, que la Chrysler Corporation étudie la question de l'achat de l'arsenal de Valcartier pour y aménager une usine automobile.

TEMPÉRATURE

Service météorologique, Toronto, 20. — (P. C.)

— Il a fait un peu moins froid hier dans les provinces de l'ouest, où le thermomètre a touché un minimum de 12 degrés sous zéro à Winnipeg. Dans le reste du pays, la température s'est également adoucie quelque peu.

Voici le minimum et le maximum de la température enregistrés hier dans les principales villes du pays: Vancouver, minimum 16; Regina, -6 et 6; Winnipeg, -12 et 5; Toronto, 9 et 18; Ottawa, -2 et 12; Montréal, 8 et 11; Québec, -8 et 8; Saint-Jean, -10 et 13; Moncton, maximum 12; Halifax, 8 et 17; Charlottetown, 1 et 11; Sydney, 12 et 15; Yarmouth, 18 et 21.

— Sous zéro.

Promesses pour aujourd'hui: Vallée du Bas Saint-Laurent: forts vents du nord-ouest, nuageux et froid avec neige légère surtout sur la rive sud.

La C. Saint-Jean: beau et très froid.

Côte Nord: vents du nord au nord-est, partiellement nuageux et froid suivi de neige.

Réunions et conférences

Club Kiwanis: Déjeuner hebdomadaire à 10 heures, à midi et 30, au Château Frontenac.

Créole Papineau: Séance du 8e anniversaire de fondation. Créole Papineau, ce soir à la salle paroissiale de 30 et conférence de M. Paul Boichard: "Panorama de l'Amérique latine".

Font de Lévis: Ce soir, à 7 h., chez Kerhuin, dîner qui réunira les maîtres et les élèves de Québec et de Lévis pour étudier les plans du pont projeté entre les deux villes.

L'Académie de Québec: Première d'une nouvelle série de soirées zoologiques à l'Académie de Québec, ce soir, à 8 h. 30, sous les auspices de la Société zoologique de Québec.

Notre-Dame-de-Grâce: Ce soir, 8 heures.

Unions internationales: L'Union internationale des employés de l'équipement local 104. Ce soir, à 8 heures, 310, rue Saint-Joseph.

Syndicats catholiques: L'Union nationale catholique des charpentiers-menuisiers de Québec. Le Syndicat catholique des briquetiers-maçons de Québec. Ce soir, 8 heures, 17, rue Caron.

Clubs des Citoyens, St-Fr. d'Assise: Ce soir, à 8 heures et 30, à la salle paroissiale de St-François d'Assise, assemblée de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise.

Remisage d'autos

Réservez des maintenant votre espace pour le remisage de votre automobile sur la Première Avenue, Limoulu.

Adressez-vous à

E. WISEMAN
TELEPHONE : 5116

Remisage d'autos

Réservez des maintenant votre espace pour le remisage de votre automobile sur la Première Avenue, Limoulu.

Adressez-vous à

E. WISEMAN
TELEPHONE : 5116

Remisage d'autos

Réservez des maintenant votre espace pour le remisage de votre automobile sur la Première Avenue, Limoulu.

Adressez-vous à

E. WISEMAN
TELEPHONE : 5116

Remisage d'autos

Réservez des maintenant votre espace pour le remisage de votre automobile sur la Première Avenue, Limoulu.

Adressez-vous à

E. WISEMAN
TELEPHONE : 5116

Voici quelques intéressantes Suggestions

pour ces quelques jours d'achat d'ici à NOËL

NECESSAIRE A MANUCURE "Peggy Sage" 1.00 à 9.00



Magnifique assortiment de Parfums français

SIROCCO la drachme 2.25

ANTICIPATION la drachme 2.50

GARDENIA de Long 1.50


RATAPLAN Jean de Paris, la dr. 50

COTY Parfum, la drachme 69

MILLOT Récital, la drachme 1.25

GODET Sous Bois, la dr. 50

NECESSAIRE A MANUCURE "Cutex" 1.00 à 3.00



Lucien Lelong COLOGNES:

—TAILSPIN

—OPENING NIGHT

—BALAIKA

—INDISCRET

—CAREFREE

—SIROCCO

Prix: \$1.50 \$2.50 \$3.50

BATH SATIN, huile pour le bain 1.50 et 3.00

NECESSAIRE DE TOILETTE comprenant brosse, miroir et peigne 7/5

Jewelite Roll Waves Pro-phy-lac-tic Soirs Profon blanches, polissés de brillant couleur. Autres modèles à 3.50-2.50 \$3.95

ENSEMBLES "Trois Fleurs" de Richard Hudnut 7 morceaux 5.00 10 morceaux 7.50

ENSEMBLES "MOLINARD" en de jolis coffrets en bois 2.50 4.00 5.75 7.00 10.00 18.00 25.00

"Lady in The Dark" Ensemble de Dorothy Gray Eau de Cologne, Dusting Powder, Talc et Parfum \$5.00 et \$7.50

ENSEMBLE "ELATION" de Dorothy Gray 3 morceaux 3.15

EPICE DE ROMANCE LE PARFUM Sirocco de LUCIEN LELONG

le présent royal pour une reine des coeurs le parfum

Sirocco chargé de chaudes et mystérieuses senteurs de l'éternel Orient... magnifiquement embouteillé dans un long cristal de fantaisie... le nouveau parfum Sirocco de Lucien Lelong. Un parfum qui plait à la plus exigeante. Prix: \$2.50 à \$35.00

CHANEL

Quatre senteurs enchantées: No 5, No 22, Gardenia, Cuir de Russie. Parfums 1-4 avec \$5.00-1 once \$10. Colognes 2 once \$2.00 - 6 onces \$4.00

Seaforth POUR HOMMES

nos nouveaux Articles de toilette strictement masculins inspirés par un célèbre régiment écossais — un vrai mélange de fougue et de bravoure pour hommes, net et rafraichissant comme les Hautes-Terres. En beaux et frais contenants de grès - - -

FOUR CAMPES: COLOGNE — POT A BARBE — TALC ET LINDON — PRES-BARBE — PREPARATION CAPILLAIRE — DESODORISANT. \$1.50 chacun — ensemble-cadeau — \$3.00 et \$4.50

JOLICOEUR 29 rue Buade Téléphone : 2-1691

338 rue Saint-Jean Téléphone : 2-8181